

## Où aller dans nos régions

### ARTHABASKA

Expositions D'UNE MESURE A L'AUTRE organisée par la galerie Peter-White, de Banff Alberta et SI HIER M'ETAIT CONTE... organisée par le Centre d'exposition Drummond au Musée Laurier, 16 rue Laurier ouest, Arthabaska, Québec, G0P 6P3, débute dim. le 1er février de 14h à 16h30, jusqu'au 15 février, mar. au ven.: 9h à 12h, 13h30 à 17h; sam. et dim.: 13h30 à 17h; lun.: relâche. Entrée libre.

### BEAUCE

Exposition "SYNTHESE I", salles de la Haute-Beauce. COLLECTON PERMANENTE, salles Napoléon-Bolduc, tous les jours de 9h à 17h, ven. 9h à 21h, au Musée de la Haute-Beauce, Saint-Evariste.

### BELLECHASSE

Exposition COLLECTION DE LA GALERIE à La Galerie, 60 avenue Royale, St-Charles de Bellechasse. Sam. et dim. de 12h à 17h.

### CHARLEVOIX

Exposition "TENDRE EN-FANCE", trousseaux de baptême et autres accessoires à partir des années 1760 à 1950, jusqu'au 31 mai 1981. Expositions permanentes. SALON VICTORIEN, SALON DES PEINTRES POPULAIRES et ATELIER DE TAPISSERIES Georges-Edouard Tremblay, mer., jeu., ven. de 13h à 17h et de 19h à 22h, sam. et dim. 13h à 17h, au Musée régional Laure-Conan, La Malbaie.

L'ATELIER-ECOLE DU CENTRE D'ART DE BAIE-ST-PAUL marque son premier anniversaire d'existence par une grande exposition à la Centrale d'artisanat de Montréal, 1450, rue St-Denis, Montréal. Du 5 février au 2 mars 1981.

### LEVIS

FETE CANADIENNE. Venez rencontrer Bonhomme Carnaval et la duchesse Suzanne le 4 février au restaurant El Poncho, 206 route Kennedy, Lévis à 20h30.

Dans le cadre du CARNAVAL DE QUEBEC, ouverture de place Rive-Sud précédée d'un défilé partant du Manège militaire et empruntant les rues St-Antoine, St-Georges et Kennedy pour place Rive-Sud, mercredi le 4 février à 20h.

### LA POCATIERE

Expositions d'une collection permanente "INSECTES ET PAILLONS". Tous les jours de 9h à 17h, dim. 13h à 17h, au Musée François-Pilote.

### PORTNEUF

Le CARNAVAL DE SAINT-LEONARD DE PORTNEUF aura lieu, cette année, du 24 janvier au 7 mars. Cette année encore on y retrouve de nombreuses activités fort intéressantes. Le thème est "Moi j'aime ça, j'y va..."

### RIVIERE-DU-LOUP

"AU COEUR DU MONDE PRIMITIF". Un film de Daniel Bertolino et de François Paillé présenté par François Paillé au Centre culturel de Rivière-du-Loup, 85 Ste-Anne, mer. le 4 février à 20h30.

Un Ciné-conférence "AHO, AU COEUR DU MONDE PRIMITIF" aura lieu au Centre culturel de Rivière-du-Loup, 85 rue Ste-Anne, le mer. 4 février à 20h30.

Faites parvenir vos communiqués, avant mercredi midi au Soleil, à l'attention de Louise Lépine ou téléphoner à 647-3414.

# Léger reproche à l'Iron Ore de négliger la dépollution

par Jean Didier FESSOU

du bureau du Soleil  
SEPT-ILES — Le ministre de l'Environnement du Québec, M. Marcel Léger, a accusé la compagnie minière IOC d'avoir annulé la rencontre prévue le 13 janvier dernier avec les services du ministère pour négocier une entente portant sur un programme d'investissement de \$35 millions destiné à réduire la pollution causée par le concentrateur et l'usine de bouletage.

"Je ne vois pas pourquoi les mises à pied annoncées quelques jours empêcheraient les discussions que nous devions avoir et les travaux peuvent bien avoir lieu pour préparer la remise en marche des installations, plus tard."

Le ministre Léger était à Sept-Iles, hier, pour participer à l'inauguration officielle de la Direction régionale du ministère de l'Environnement sur la Côte-Nord. Accompagné du sous-ministre Ghyslain Thiberge, le ministre Léger était reçu par M. Denis Perron, député de Duplessis, et M. Raymond Guérin, directeur régional.

Le bureau régional compte déjà une équipe de dix personnes et augmentera ses effectifs jusqu'à la vingtaine au cours des prochains mois.

Cet effort de décentralisation sera repris dans les autres régions du Québec où le ministre entend ouvrir, au total, dix bureaux régionaux. Il permettra aux citoyens d'avoir un accès plus facile aux services du ministère.

### Une première

En créant un ministère de l'Environnement et le confiant à M. Marcel Léger, le gouvernement du Parti québécois établissait une première au Québec en ce domaine.

En quelques années, M. Marcel Léger a réussi à bâtir un ministère, le doter du personnel nécessaire et obtenir les budgets ad hoc. Ainsi, alors que le premier budget de ce ministère était de \$17 millions et qu'il fournissait de l'emploi à 500 personnes, le ministère de l'Environnement peut compter au

jourd'hui sur un budget de \$120 millions et les services de quelque 1.200 fonctionnaires.

De plus, le gouvernement adoptait la loi 69 qui donne à tous les citoyens le droit à l'environnement et les moyens de l'obtenir.

Une fois doté des outils nécessaires pour travailler, le ministère de l'Environnement s'est attaché, d'expliquer le ministre Léger, à sensibiliser la population et à obliger les entreprises à développer une conscience sociale en la matière.

Sur un plan plus technique, le ministère a fractionné ses plans d'intervention en trois domaines: l'eau, l'air et le sol.

Seulement pour assainir l'eau, il faudra investir quelque \$6 milliards au cours des dix prochaines années. Programme, estime M. Marcel Léger, qui permettra de créer entre 100.000 et 200.000 emplois et qui dotera le Québec d'une technologie d'avant-garde en la matière.

Déjà, le ministère a signé des protocoles d'entente avec 88 municipalités qui touchent plus de la moitié de la population québécoise et ce, pour des investissements de l'ordre de \$2.3 milliards. Une entente est sur le point d'être finalisée avec la Communauté urbaine de Québec.

Comment financer un tel programme d'assainissement des eaux?

"On a trouvé une astuce: on est allé chercher l'argent là où il se trouve. Dans les bas de laine des Québécois" de dire le ministre Léger.

Le troisième pivot d'action du ministère de l'Environnement est celui de la prévention: donner aux Québécois le souci de la qualité de leur vie et de leur environnement afin d'arrêter le gaspillage de nos ressources par la récupération et le recyclage de nos déchets.

"Il faut passer de la société de consommation à la société de conservation."

A ce propos, le ministre Léger a affirmé que la Société des alcools du Québec présenterait incessamment un projet de récupérations des bou-



Le Soleil, Jean Vallières

L'IOC a annulé la réunion du 13 janvier avec les services du ministère de l'Environnement (Marcel Léger).

teilles de vin qu'elle embouteille elle-même.

### Quelques ententes

Au cours d'une rencontre avec les membres du Cercle de presse de Sept-Iles, le ministre Léger donna quelques exemples d'ententes conclues entre plusieurs entreprises de la région et les services de son ministère.

Ainsi, la compagnie de papier QNS investira une somme de \$47 millions pour réduire d'environ 80 pour 100 les matières en suspension et les acides sulfureux qu'elle déverse dans l'atmosphère.

Un programme similaire est à l'étude avec les Mines Wabush, à

Pointe-Noire, et porterait sur un montant de \$25 millions investis au cours des cinq prochaines années.

Sidbec-Normines, à Port-Cartier, a dépensé \$2 millions pour doter son usine d'un épurateur humide.

Enfin, n'eût été l'annonce des mises à pied et la fermeture du concentrateur et de l'usine de bouletage, la compagnie minière IOC aurait investi environ \$35 millions pour réduire les effets de la pollution de l'air.

Un porte-parole de l'entreprise, M. Jean-Pierre Maltais, signalait au SOLEIL, plus tard, que le programme mentionné par le ministre Léger n'avait pas été abandonné et que, dès le mois de février, la compagnie minière IOC soumettrait un plan modifié.

# carrières et professions

POUR FAIRE PARAITRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE COMPOSEZ 647-3266 OU ECRIVEZ A CARRIERES ET PROFESSIONS LE SOLEIL LTEE, C.P. 1547, QUEBEC, QUE. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

**Le HOLIDAY INN** de Québec centre-ville est à la recherche d'un(e) **SECRETAIRE DE DIRECTION** parfaitement bilingue. Expérience exigée. Faire parvenir votre curriculum vitae à:  
**Holiday Inn**  
A/S Mme Lorraine C. Marchand  
395, de la Couronne  
Québec G1K 7X4  
Tél.: 647-2611

Importante compagnie internationale recherche un(e) **REPRESENTANT(E)** ayant de l'expérience dans la vente de parfums ou cosmétiques dans les pharmacies et magasins départementaux. La compagnie offre un bon salaire plus bon, voiture fournie et de nombreux bénéfices marginaux. Pour obtenir un rendez-vous, veuillez appeler **Mlle Josée Chevrier** au: **647-2222** le **mardi 3 février 1981** entre 13 heures et 18 heures seulement

**PHARMACIEN(NE) DEMANDE(E)**  
— Temps plein;  
— à 1 heure de Québec;  
— Salaire à discuter.  
Téléphoner à Arthabaska à:  
**M. J. L. Veillette**  
Bureau: (819) 357-2020  
Rés.: (819) 357-2523

**UN GRAND HOTEL DE QUEBEC** est à la recherche d'un **DIRECTEUR-ADJOINT A LA RESTAURATION (BAR ET RESTAURANT)**  
— Expérience requise et bilingue de préférence.  
— Bon salaire et avantages sociaux intéressants.  
Adresser curriculum vitae à:  
**Directeur du personnel**  
C.P. 160  
Haute-Ville  
Québec, Qué.  
G1R 4P5

**MANUFACTURIER DE VETEMENTS (localisé à Montréal)**  
A des ouvertures pour voyageurs possédant camion. **NATURE DE LA FONCTION:** Distribuer un autre produit des plus en demande dans le secteur du vêtement. Rémunération à la commission.  
**1-514-667-4612 le soir**  
**1-514-387-3131 le jour**

Distributeur d'équipement industriel mécanique, hydraulique et pneumatique à Québec demande: **COMMIS VENDEUR(SE) INTERNE**  
Expérience requise dans le calcul de transmission de pouvoir mécanique industriel. Connaissance en pneumatique et (ou) hydraulique serait un atout. Bilingue. Secondaire IV ou expérience pertinente requise. Salaire selon compétence. Toute application traitée confidentiellement. Faire parvenir votre curriculum vitae à:  
**Dépt 4562, Le Soleil Ltée**  
390, St-Vallier est  
Québec, Qué. G1K 7J6  
S'abstenir si vous ne rencontrez pas les exigences demandées.

**INGENIEUR-ASSOCIE(E)** recherché(e)  
**Le poste:** Ingénieur résidant et directeur de notre succursale localisée à Sainte-Marie comté de Beauce.  
**Qualifications:** En plus de diriger notre succursale et d'être capable de concevoir et de surveiller des travaux municipaux, cet ingénieur devra avoir une forte personnalité de façon à être capable de défendre ses projets devant les édiles municipaux.  
**Rémunération:** Variable selon l'expérience. Avantages sociaux et bonification.  
Prière de communiquer avec:  
**R. Poulin ou J. Robitaille**  
Tél.: (418) 871-8151  
Les Consultants B.P.R.  
3333 boul. Hamel  
Québec, Qué.  
G1P 2J7

Mon entreprise est à la recherche de **DEUX CANDIDATS(ES)** avec ou sans expérience, pour la période de dix semaines débutant le 23 février. Le travail consiste à produire des déclarations d'impôts pour des particuliers. Salaire à discuter. Les candidats(es) devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 6 février 1981 à:  
**IMPOT-CIBLE ENR.**  
8500, boul. Henri-Bourassa  
Suite 245  
Charlesbourg, P.Q. G1G 5X1  
A l'attention de: M. Denis Dorval

**QUALIFICATEUR DEMANDE** Pour entrepreneur en plomberie chauffage et brûleur à l'huile  
**EXIGENCE:** être en règle avec la corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie et avec la Régie des entreprises en construction du Québec. Travail à l'année. Assurance-groupe et assurance-salaire. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:  
**DEPT 4555, Le Soleil**  
390, St-Vallier est, Québec G1K 7J6

Conseil canadien des normes Standards Council of Canada  
**Gérant adjoint, essais**  
Le titulaire de ce poste aidera à la planification, à la mise sur pied et à la gestion de programmes d'accréditation des organismes d'essai (laboratoires) membres du Système de normes nationales du Canada. Les candidats devraient posséder une connaissance approfondie du développement et de l'application de normes de génie ainsi que des effets des activités d'essai sur la production industrielle, le commerce domestique et international, et la sécurité publique. L'expérience du travail d'un comité technique ainsi qu'une certaine facilité à négocier avec des représentants d'intérêts différents sont également des pré-requis importants. Il est essentiel de posséder une bonne connaissance de l'administration d'un laboratoire, de l'application des méthodes d'essai et des procédures de laboratoire. L'expérience et les connaissances nécessaires à ce poste sont normalement acquises au terme d'un cours universitaire en génie ou en science, et de huit (8) années d'expérience en technique et en gestion, ou encore par une combinaison équivalente de l'apprentissage et de l'expérience. Il est souhaitable de pouvoir communiquer en français et en anglais. Salaire: environ 30 000 \$  
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae, d'ici le 16 février, 1981, au Directeur de l'administration; Conseil canadien des normes, 350 rue Sparks, Ottawa K1R 7S8.

**SUPERVISEUR EN PERSONNEL**  
Poste actuellement vacant pour un spécialiste en gestion et administration des plans, pratiques et méthodes concernant le personnel de Formules d'Affaires Moore, à Beauceville, Qué. Notre entreprise située à Beauceville, dans un milieu progressif, fabrique des formules d'affaires et emploie environ 150 personnes dans l'usine et le bureau. Nous recherchons une personne possédant de trois à cinq années d'expérience, de préférence connexe à la fabrication, dans le domaine du personnel et des relations industrielles. La personne choisie sera en mesure de contribuer à d'importantes décisions administratives. Une facilité de communication orale et écrite en français et en anglais est essentielle. Sous la dépendance du directeur de l'usine, ce poste comporte toutes les obligations de rapportant au personnel embauchage, salaire, entraînement et développement, relations ouvrières, sécurité au travail et mise en vigueur des décisions de la direction concernant les avantages sociaux. Moore tient la première place dans l'industrie des formules d'affaires et est en mesure d'offrir d'excellentes occasions d'avancement. Le revenu global comprend de vastes avantages sociaux. Discretion assurée. Veuillez adresser votre curriculum vitae à Monsieur R. Gervais, directeur de l'usine.  
**FORMULES D'AFFAIRES MOORE**  
BOITE POSTALE 400,  
BEAUCEVILLE, QUÉBEC  
G0S 1A0

Centre de Services Sociaux de l'Outaouais  
**POSTE VACANT**  
POSTE: Numéro 842  
**Directeur de services sociaux à la famille et à l'enfance**  
**FONCTIONS:** Gérer les activités relatives à la production, la distribution et le contrôle des programmes de consultation psychosociale à la famille et à l'enfance de la région 07.  
**QUALIFICATIONS:** Détenir un diplôme d'études universitaires en service social ou l'équivalent et avoir deux (2) ans d'expérience pertinente dont un (1) an et six (6) mois en gestion d'une unité de distribution de services sociaux.  
**TRAITEMENT:** A établir selon les règles de rémunération des cadres du réseau des Affaires sociales (classe 16).  
Prière de faire parvenir toute demande accompagnée de votre curriculum vitae à la:  
**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**  
105, boul. Sacré-Coeur  
Hull (Québec)  
J8X 3C5  
AVANT LE 18 FEVRIER 1981

## En bref

### Pour un candidat de l'UN

**RIMOUSKI** — L'organisation de l'Union nationale du comté de Matapédia tiendra une assemblée de mise en nomination des candidats et candidates, dimanche prochain, à Sayabec, à la salle municipale, 3 rue Keable, à 14h. A cette occasion, la responsable des mises en nomination fera connaître les noms des candidats et candidates à l'investiture de l'Union nationale du comté de Matapédia. Advenant plusieurs mises en nomination, un vote sera pris parmi les membres en règle de l'assemblée, pour le choix du candidat officiel du comté.

### Femmes collaboratrices

**RIMOUSKI** — L'Association des femmes collaboratrices organisée à travers la province des rencontres d'information sur les nouvelles mesures fiscales prévues par les gouvernements provincial et fédéral ainsi que la nouvelle loi sur la santé et la sécurité au travail. Afin de reconnaître le travail effectué dans l'entreprise du conjoint et permettre en même temps un allègement fiscal, le gouvernement du Québec a décrété que le salaire versé au conjoint serait déductible d'impôt. L'Association des femmes collaboratrices désire sensibiliser toutes les femmes collaboratrices concernées et leur conjoint à cette nouvelle directive, et c'est pourquoi aura lieu à la Grande Maison des Clercs St-Viateur de Sainte-Luce, mercredi prochain, à 20h30, une rencontre pour expliquer comment on doit faire son rapport d'impôt. Cette rencontre permettra aux intéressés de questionner les personnes-ressources sur les modalités à remplir et sur les avantages de cette nouvelle législation.

# Le député Maltais enguirlande les Septiliens



M. MALTAIS

**par Jean Didier FESSOU**  
du bureau du Soleil

**SEPT-ILES** — "La ville de Sept-Îles est une grosse paresseuse où on a 20 ans de retard. Quand ça allait bien — et Dieu sait si ça allait bien — quand on était en pleine période de prospérité, nos édiles locaux auraient dû exercer un leadership plus éclairé."

C'est en ces termes sans équivoque que le député fédéral de Manicouagan, M. André Maltais, s'est adressé à un parterre d'hommes d'affaires, hier midi aux Gouverneurs, dans le cadre des dîners-causerie de l'Entraide économique.

Et pour mieux se faire comprendre et galvaniser son auditoire, l'homme politique a exigé que la ville de Sept-Îles soit dirigée par un maire à temps plein.

"On ne peut pas à la fois se consacrer à 100 pour 100 à son travail à l'Iron Ore et à 100 pour 100 à son travail de maire de Sept-Îles."

Allusion directe au fait que le maire de la ville, M. Jean-Marc Dion, continue d'occuper un emploi cadre à la compagnie minière IOC.

**Le port**  
Pour M. André Maltais, comme

pour l'ensemble des intervenants de la région, la relance et la diversification économiques de Sept-Îles passent par le développement des infrastructures portuaires. Le député a expliqué que d'importantes négociations continuent d'avoir lieu entre deux groupes d'investisseurs étrangers, les États-Unis et le Conseil national des ports pour faire transiter de la marchandise en Europe via Sept-Îles.

Le député n'a pas précisé quelle sorte de marchandise il s'agit, mais la rumeur publique veut qu'il s'agisse de charbon.

Le développement du port de Sept-Îles à Pointe-Noire nécessitera des investissements de \$55 millions et les travaux pourraient débuter dès l'automne prochain et se prolonger sur une période de 18 mois.

Et dès lors, estime le député, seront créées les conditions favorables à la relance économique et aux investissements privés. Mais, pour y parvenir, il s'agit que la ville s'organise et se mobilise autour de son maire et de son commissaire industriel pour "vendre Sept-Îles" et faire tout le "lobbying" nécessaire.

Il faudra, de plus, cesser de faire des études de toutes sortes et passer

à l'action en présentant des dossiers solidement étoffés.

Il faudra, enfin, que les travailleurs changent de mentalité et comprennent que la sécurité d'emploi ne vient pas de conventions collectives, mais du profit.

"Sans profit, pas de compagnie. Sans compagnie, pas d'emploi. Il va falloir qu'on parle du profit de façon plus positive et de la rentabilité. Il va falloir qu'on se forge un avenir tourné vers l'économie. Et l'économie, ce n'est pas du bien-être social."

Et, dans cette veine, le député Maltais s'en prit violemment au Conseil régional de développement qui accumule étude sur étude sans jamais passer à l'action.

"A-t-on entendu le CRD depuis l'annonce des mises à pied à l'Iron Ore?"

Quelques instants plus tard, il adressa le même reproche à la Conférence des maires de la Côte-Nord.

**Dans l'immédiat**  
Pour faire face à la situation dans l'immédiat et en plus du programme de \$350 millions annoncé récemment par le gouvernement fédéral

et dont les modalités devaient être précisées dans les jours à venir, le député Maltais a expliqué que le ministère de l'Expansion économique régionale débloquerait des fonds pour exécuter certains travaux.

Déjà, la ville de Sept-Îles pourra se prévaloir d'environ \$6 millions pour la réalisation accélérée de certains travaux comme le parc urbain phase 2, la marina, etc.

Ces travaux à court terme permettront de soutenir l'économie locale pendant quelques mois, c'est-à-dire jusqu'à ce que débutent réellement les travaux portuaires de Pointe-Noire.

Même si ces travaux et les développements futurs permettront de créer des emplois, l'homme politique n'a pas caché qu'une seule alternative se présenterait à de nombreux travailleurs victimes des mises à pied de l'Iron Ore:

"Où demeurer sur place à ne rien faire ou partir ailleurs et travailler."

Reconnaissant qu'il était important de garder sur place le maximum d'entre eux, M. André Maltais a invité son auditoire et les intervenants du milieu à faire preuve

d'imagination dans ce sens: "Habituellement, on a des idées et pas d'argent. Cette fois-ci, le gouvernement a de l'argent, mais attendez vos idées. Faites preuve d'imagination."

Et il a cité en exemple les cayens du Havre-Saint-Pierre, "de vieille souche mais de bonne graine", qui n'ont cessé de réclamer et qui finissent par obtenir:

"Ils ont obtenu leur aéroport. On va leur réparer leur quai. Ils font les pressions pour avancer la date des travaux d'aménagement de la rivière Romaine... Prenez exemple sur eux."

Et c'est ainsi qu'il a invité les Septiliens à mettre les hommes publics dans l'eau bouillante. Il a cité comme exemple l'absence de démarches pour exiger d'Hydro-Québec des tarifs préférentiels à Sept-Îles et permettre l'installation de nouvelles entreprises: "L'aluminerie de Péchiney sera installée à Bécancour. Pourquoi pas à Sept-Îles? C'est bien beau de dire qu'on va développer la petite et moyenne entreprise, mais pour ça, il faut d'abord diversifier la structure économique."

Et, à cet égard, le député citait la ville de Baie-Comeau comme type de diversification économique réussie.

## Les Industries L'Islet

# Tout projet de renflouement soumis à 3 prérequis

**par Réal LABERGE**

**VILLE DE L'ISLET** — Au moins trois groupes d'hommes d'affaires se sont montrés intéressés jusqu'ici à renflouer ou rouvrir l'usine des Industries L'Islet Inc., tandis qu'en dernier ressort, les employés syndiqués avec la CSD ont indiqué des intentions de former une coopérative.

Mais toutes ces initiatives sont vouées à l'insuccès, ou ne dépasseront pas le stade du "mémorandum" et de la vaine attente d'un sauvetage miracle, si trois prérequis indispensables ne sont pas rapidement satisfaits, selon certains des promoteurs concernés et surtout les dirigeants du Conseil économique de Montmagny.

Ces trois éléments, c'est qu'il faut d'abord un nettoyage de l'endettement actuel de l'entreprise ou bien la possibilité d'une reprise des opérations sous forme de location de l'usine; puis l'abandon des illusions entretenues à l'endroit d'une continuité possible de la fabrication des roulottes de voyage, en faveur d'un coup de barre décisif vers d'autres produits nouveaux et diversifiés; enfin une implication effective des 300 travailleurs mis en chômage.

Et encore se retrouve-t-on face à des désaccords dans la poursuite ou le bien-fondé de cette triple assise d'une solution de relèvement, "qui doit en outre se matérialiser dans des pro-

jets concrets, avec argent sur la table", et avant que la SDI ne parvienne au délai prescrit pour la vente ou la liquidation de tous les actifs des Industries L'Islet!

**Un groupe a déjà abandonné**

Le premier groupe à s'être manifesté pour assurer la continuité des opérations de l'usine comprenait cinq hommes d'affaires de ville de L'Islet même, sous la directive de l'entrepreneur Claude Arsenault. Les quatre autres associés étaient le député libéral Julien Giasson, MM. Bernard Mercier et Richard Couillard, ainsi que le maire André Journault, à titre de représentant d'une dizaine d'investisseurs.

On a fait une évaluation, qui situait à \$960,000 le montant nécessaire à la fabrication des roulottes. Mais la SDI aurait rejeté l'offre d'une location des immobilisations saisies. Le projet prévoyait une participation de \$60,000 des employés et une mise de fonds de \$100,000 de la part du groupe d'affaires. Les démarches ont précédé la fermeture de l'usine, au début de décembre.

"Mais maintenant, a déclaré au SOLEIL M. Arsenault, il est trop tard pour donner suite au projet! Les distributeurs de roulottes nous donnaient jusqu'au 17 janvier comme date ultime pour répondre à des

commandes possibles de 400 à 800 roulottes de voyage."

**Manufacturier français**

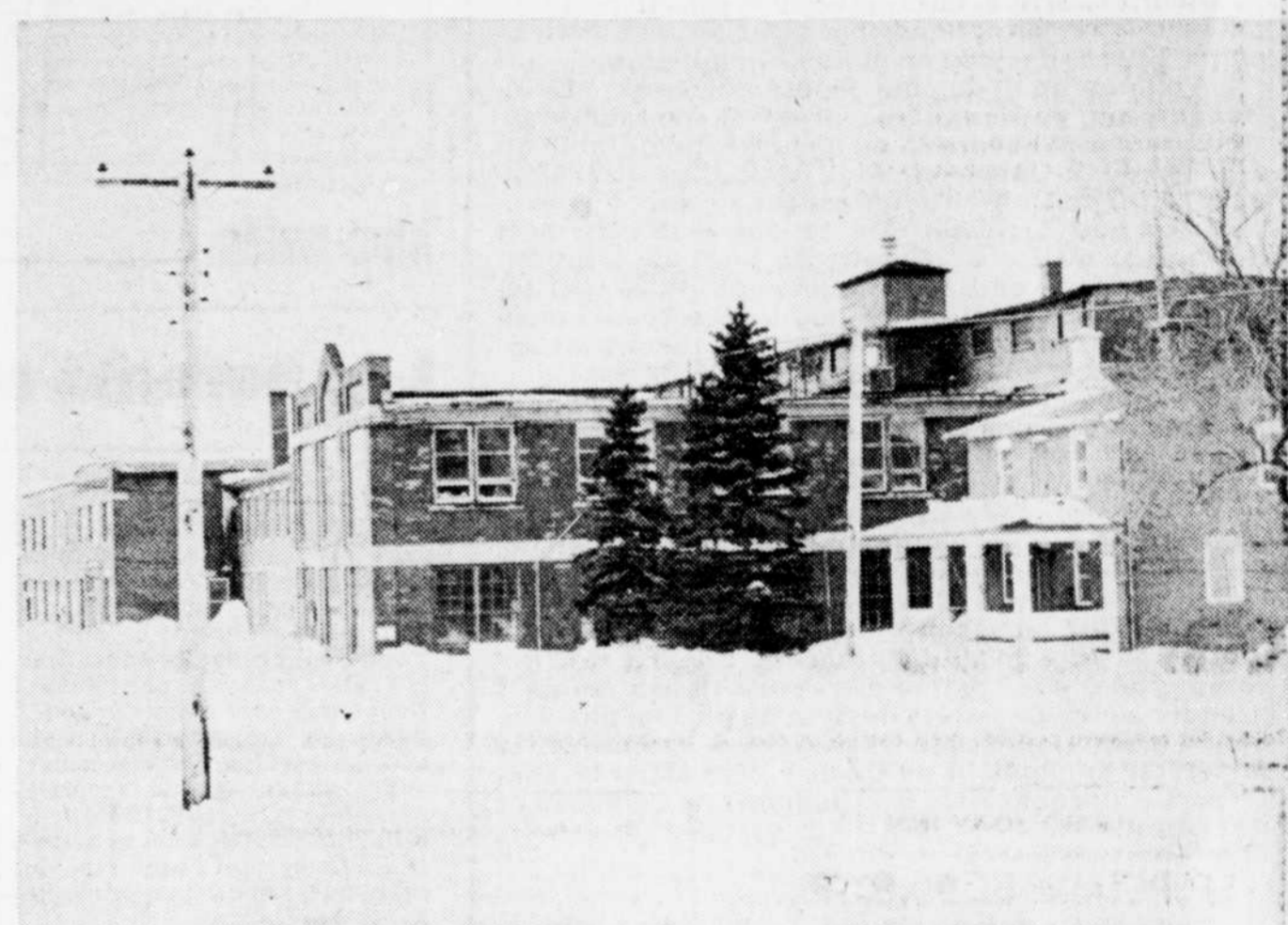
L'un des deux autres groupes, "très intéressés" semble-t-il, serait "le plus gros manufacturier de roulottes motorisées et de voyage de France", a précisé M. Pierre-Paul Bélanger, l'un des cinq propriétaires actuels des Industries L'Islet. Il s'est refusé à en dire davantage sur l'identité de ce groupe français.

Par contre, concernant l'achat de l'usine effectuée le 1er août dernier, M. Bélanger a tenu à nier les allégations d'une vente fictive. "Tout a été fait par voie d'un contrat normal, a-t-il insisté. Et si MM. Paul et Michel Gourdeau avaient encore leur mot à dire dans l'entreprise, M. Bélanger a remarqué qu'on les aurait déjà vu revenir sur place!"

Tout en confirmant d'autre part que la SDI a saisi "tous les actifs de la compagnie, même les comptes recevables", M. Bélanger a cependant déclaré qu'il ne s'agissait toutefois pas d'une faillite.

Quant au troisième groupe d'un dépannage éventuel, LE SOLEIL a été informé qu'il comprenait cinq ou six membres de la Chambre de commerce de Montmagny, sous la directive du président, M. Léandre Boutin, de Cap-Saint-Ignace.

A ce sujet, le directeur général



L'usine des Industries L'Islet Inc. est fermée depuis la mi-décembre.

Le Soleil, Réal Laberge

# Vallée de la Matapédia: appel à la grève générale

**CAUSAPSCAL (PC)** — Le Ralliement populaire pour la papeterie dans la vallée de Matapédia a lancé un appel à la mobilisation générale, hier, en vue d'une manifestation qui doit se tenir aujourd'hui à Amqui.

Dans un communiqué, l'organisme a invité les citoyens des quelques 26 localités et paroisses de la vallée "à geler" toutes les activités économiques, sociales, culturelles et sportives, dans le but de démontrer aux ministres responsables du dossier, MM. Pierre de Bané et Yves Bérubé, qu'ils sont bien déterminés à obtenir la papeterie.

"Tous les commerces, les écoles et toutes les institutions et entreprises importantes devraient ces-

ser leurs activités afin de permettre aux citoyens de se diriger vers Amqui, qui sera le centre des manifestations populaires", précise l'organisme.

Entretiens, la route 132 a de nouveau été bloquée à la circulation, hier, par une manifestation de quelque 300 étudiants de la polyvalente d'Amqui.

Cette manifestation, qui a duré environ six heures, a été marquée par un incident. La police rapporte qu'une jeune manifestante a été légèrement blessée quand elle a été renversée par une automobile. Le conducteur de cette voiture aurait ensuite eu une altercation avec un manifestant avant de quitter les

lieux. Un porte-parole de la Sûreté du Québec a déclaré que des plaintes de voie de fait avaient été portées par l'étudiant et l'étudiante impliqués contre cet automobiliste qui n'avait pas été retenu, hier soir.

La manifestation n'a cependant pas paralysé complètement les communications routières vers la baie des Chaleurs et le Nouveau-Brunswick, la Sûreté du Québec ayant détourné la circulation par une voie secondaire.

Mercredi, quinze personnes avaient été arrêtées à Sainte-Florence à la suite d'une autre manifestation qui avait entraîné la fermeture de la route pendant une trentaine d'heures.

du Conseil économique de Montmagny Inc., M. Eugène Weemaes, a confirmé que des démarches ont été conduites jusqu'au Centre de recherche industrielle de Québec (CRIQ), en vue de l'exploitation de nouveaux produits industriels.

**Deux ans d'efforts**

Selon M. Weemaes, ces initiatives de relance s'inscrivent dans la série d'efforts poursuivis avec ténacité par cet organisme depuis déjà deux ans, en vue d'assurer la survie des Industries L'Islet Inc., mais qu'on refusé de mettre en oeuvre les propriétaires de l'entreprise, notamment M. Paul Gourdeau.

L'usine de L'Islet dispose de l'outillage, de l'équipement et de la technologie qui la rendent capable de se lancer dans des productions diversifiées, de l'avis du directeur général du conseil économique. "Il s'a-

git actuellement en cours à l'usine de L'Islet n'aura pas encore été complétée. On entreprendra le décompte physique, la semaine prochaine.

Et il a souligné que le délai légal de 60 jours, "avant d'aller aux appels d'offres pour la vente de quoi que ce soit", ne viendra que le 18 février. Il devait aussi admettre que la prise de possession de la SDI "était un geste significatif" des intentions d'une vente.

Il s'est toutefois refusé à donner la moindre indication sur le montant du prêt consenti par la SDI en 1977, pour favoriser le départ d'un contrat de camps industriels destiné à la baie James.

D'autres sources d'information du SOLEIL ont par ailleurs fait état d'un montant se situant entre \$500,000 et \$1,000,000, ou d'environ \$800,000.

On attend, pour les appels d'offres!

D'autre part, un analyste de la SDI, M. Martin Poulin, a indiqué que rien ne sera décidé dans la société d'Etat, tant que l'évaluation des ac-

**RESTAURANT CAFE D'EUROPE**

les 30, 31 janvier et dimanche 1er février

- le bûsson d'éperians
- le fraise, sauce tartare
- l'osso bucco à la milanaise
- le risotto au safran et les petits pois à la française
- le chariot des mille douceurs
- café

Le tout \$13.95

27, Ste-Angèle, Québec 692-3835

**ALERTE... À PLACE QUÉBEC**

Rodier Paris a reçu la collection printemps-été 1981.

Le tout Paris est là.

Venez et faites vos mises de côté. N'attendez pas!

**RODIER PARIS**

Place Québec

**NE MANQUEZ PAS \$4 LA BOITE**

**LA SOIRÉE DE LA BOUGIE LE SAMEDI 31 JANVIER À COMPTER DE 18 HEURES**

**PLUS DE \$50,000**

EN PRIX A GAGNER, DONT

- 1 prix de \$25,000
- 1 prix de \$5,000 ou une automobile
- 1 prix de \$1,000
- 4 prix de \$1,000
- 141 prix de \$100
- 200 billets de Provincial Super-Loto

CETTE ANNÉE, LA BOÎTE DE DEUX BOUGIES VOUS EST ENCORE OFFERTE AU COÛT DE \$4.00 LA BOÎTE.

DÉPÔTS DANS TOUS LES RESTAURANTS McDONALD'S

**GENS DES DUCHES, "FAITES VOTRE PETITE PART" ALLUMEZ NOS BOUGIES!**

**LOTO-SÉLECT**

Date: 28-01-81

NUMÉRO GAGNANT: 8212

Ventes: \$123,560.50

dans l'ordre	5	3,404.20
dans n'importe quel ordre	136	283.70

Mises de 50¢ gagnantes Lot par mise de 50¢

Où aller dans nos régions

ARTHABASKA

Expositions D'UNE MESURE A L'AUTRE organisée par la galerie Peter-White, de Banff Alberta et SI HIER M'ETAIT CONTE... organisée par le Centre d'exposition Drummond au Musée Laurier, 16 rue Laurier ouest, Arthabaska, Québec, G0P 6P3, débute dim. le 1er février de 14h à 16h30, jusqu'au 15 février, mar. au ven.: 9h à 12h, 13h30 à 17h; sam., et dim.: 13h30 à 17h, lun.: relâche. Entrée libre.

BEAUCE

Exposition "SYNTHESE I", salles de la Haute-Beauce. COLLECTION PERMANENTE, salles Napoléon-Bolduc, tous les jours de 9h à 17h, ven. 9h à 21h, au Musée de la Haute-Beauce, Saint-Evariste.

BELLECHASSE

Exposition COLLECTION DE LA GALERIE à La Galerie, 60 avenue Royale, St-Charles de Bellechasse, Sam. et dim. de 12h à 17h.

CHARLEVOIX

Exposition "TENDRE ENFANCE", trousseaux de baptême et autres accessoires à partir des années 1760 à 1950, jusqu'au 31 mai 1981. Expositions permanentes, SALON VICTORIEN, SALON DES PEINTRES POPULAIRES et ATELIER DE TAPISSERIES Georges-Edouard Tremblay, mer., ven., de 13h à 17h et de 19h à 22h, sam. et dim. 13h à 17h, au Musée régional Lau-rea-Conan, La Malbaie.

L'ATELIER-ECOLE DU CENTRE D'ART DE BAIE-ST-PAUL marque son premier anniversaire d'existence par une grande exposition à la Centrale d'artisanat de Montréal, 1450, rue St-Denis, Montréal. Du 5 février au 2 mars 1981.

LEVIS

FETE CANADIENNE. Venez rencontrer Bonhomme Carnaval et la duchesse Suzanne le 4 février au restaurant El Poncho, 206 route Kennedy, Lévis à 20h30.

Dans le cadre du CARNAVAL DE QUEBEC, ouverture de place Rive-Sud précédée d'un défilé partant du Manège militaire et empruntant les rues St-Antoine, St-Georges et Kennedy pour place Rive-Sud, mercredi le 4 février à 20h.

LA POCATIERE

Expositions d'une collection permanente "INSECTES ET PAILLONS". Tous les jours de 9h à 17h, dim. 13h à 17h, au Musée François-Pilote.

PORTNEUF

Le CARNAVAL DE SAINT-LEONARD DE PORTNEUF aura lieu, cette année, du 24 janvier au 7 mars. Cette année encore on y retrouve de nombreuses activités fort intéressantes. Le thème est "Moi j'aime ça, j'y va..."

RIVIERE-DU-LOUP

"AU COEUR DU MONDE PRIMITIF". Un film de Daniel Bertolino et de François Paillé présenté par François Paillé au Centre culturel de Rivière-du-Loup, 85 Ste-Anne, mer. le 4 février à 20h30.

Un Ciné-conférence "AHO, AU COEUR DU MONDE PRIMITIF" aura lieu au Centre culturel de Rivière-du-Loup, 85 rue Ste-Anne, le mer. 4 février à 20h30.

Faites parvenir vos communiqués, avant mercredi midi au Soleil, à l'attention de Louise Lépine ou téléphoner à 647-3414.

Service "hôpital de jour", au centre Saint-Augustin

par Gérald OUELLET

Le centre hospitalier Saint-Augustin, situé dans le secteur Courville à Beauport, ouvrira bientôt un service spécial permettant de traiter, le jour seulement, les patients ayant besoin de soins, mais qui ne nécessitent pas une hospitalisation permanente.

L'annonce de ce nouveau service a été faite lundi soir dernier par le Dr Nelson Turmel, directeur des services professionnels de cet établissement, à l'occasion d'un souper-causerie du club Optimiste de la Côte-de-Beaupré. Le projet a été accepté hier par le conseil d'administration du centre hospitalier.

De plus, le député de Montmorency et ministre québécois des Communications, Me Clément Richard, a annoncé hier qu'une somme de \$700,000 serait donnée en subvention au centre hospitalier Saint-Augustin pour l'ouverture du nouveau service. On sait que M. Richard a récemment affirmé, à l'occasion de l'inauguration de résidences pour personnes âgées, qu'il était fier de ses réalisations concernant les retraités.

Le service

Le nouveau service, appelé "hôpital de jour", s'adressera particulièrement aux personnes présentant une altération de leur état de santé qui, si elle était corrigée par le nouveau service, ne nécessiterait pas nécessairement une admission en hébergement permanent. Les personnes en attente d'hospitalisation seraient aussi visées. En résumé, le nouveau service s'adresse aux personnes qui peuvent encore rester à domicile, même s'ils ont besoin de certains traitements médicaux.

Les services offerts seront d'ordre préventif, d'ordre diagnostique, d'ordre thérapeutique visant la réadaptation à moyen terme et enfin d'ordre de soutien et de maintien.

Fonctionnement

Dans un premier temps, "l'hôpital de jour" devra être en service 5 jours par semaine, même s'il apparaît qu'à court terme on devra offrir des services de support pour les

jours fériés et les fins de semaine, et ce, après la phase d'implantation.

De plus, au début, les nouveaux services seront offerts entre 8h et 16h, même si on privilégie l'approche dite opérationnelle de 12 heures par jour les jours ouvrables, c'est-à-dire entre 8h et 20h, dans un deuxième temps.

L'extension d'horaire des services commencera par les fins de semaine et les jours fériés, pour en venir plus tard à élargir le nombre d'heures. "L'hôpital de jour" pourra offrir des services spécialisés à 25 personnes.

Sécurisation

L'un des objectifs visés par le nouveau service est de sécuriser le bénéficiaire, chez qui l'une des inquiétudes les plus remarquées est la solitude face à une demande urgente de services lorsqu'il est en perte d'autonomie. Cette remarque est aus-

si valable pour la famille des malades concernés.

Pour remédier à cette situation d'insécurité, les bénéficiaires et leur famille pourront recourir 24 heures par jour à une réponse immédiate devant une situation d'urgence. Le centre hospitalier Saint-Augustin pense être en mesure de répondre aux appels même en dehors des heures d'ouverture.

Par ailleurs, les autorités du centre hospitalier conviennent que le médecin traitant du bénéficiaire demeure le responsable de ce bénéficiaire. Cependant, en l'absence de ce médecin, le système de médecin de garde de l'institution devra répondre aux situations d'urgence, après avoir été informé des besoins du bénéficiaire par l'infirmier ou l'infirmière en devoir et responsable de la réponse téléphonique.

Le nouveau service dit "hôpital de jour" est conçu pour répondre aux bénéficiaires pouvant encore rester à domicile dans l'environnement immédiat de la zone Orléans, contenant une population d'environ 250,000 habitants. Le secteur visé comprend notamment Limoilou, Charlesbourg, Beauport, Sainte-Brigitte-de-Laval, l'île d'Orléans et la Côte-de-Beaupré.

Il s'agirait d'un premier service de ce genre dans la région. Ailleurs au Québec, l'hôpital Jacques-Viger, de Montréal, dispense un service semblable.

Il semble qu'un personnel spécialisé sera recruté pour dispenser ce nouveau service.

Le Dr Turmel a affirmé que ce service dérangerait des habitudes du personnel en place, mais que les choses se replaceraient d'elles-mêmes et que l'institution est prête à relever le défi.

Rejet à 85% des offres de la compagnie Donohue

par Denis GAUTHIER (collaboration spéciale)

CLERMONT — Les travailleurs forestiers, membres du Syndicat des employés forestiers Charlevoix-Duboué (CSN), ont rejeté dans une proportion de 85-pour 100 les offres finales de la compagnie Donohue. D'autre part, ils ont rejeté à 90 pour 100 le nouveau projet d'ancienneté.

Les travailleurs forestiers ont quitté les chantiers en décembre dernier et les représentants syndicaux ont dû procéder à des assemblées générales de secteur pour re-

joindre leurs membres. Quelques 191 travailleurs, sur une possibilité de 235, se sont présentés aux quatre assemblées tenues dès le début du mois de janvier.

Deux items leur ont alors été soumis, à savoir, un projet de convention collective basée sur les offres finales de la compagnie et un nouveau plan d'ancienneté basé sur les regroupements. Actuellement, c'est l'ancienneté générale qui prévaut sur les chantiers de Donohue et les travailleurs ont rejeté le projet déposé par la partie patronale.

En ce qui a trait à l'offre de la compagnie au niveau monétaire, les travailleurs n'ont pas rejeté l'offre de \$1.37 l'heure pour la première année et de 15 pour 100 pour les travailleurs à forfait. Toutefois, ils veulent obtenir l'ajustement minimum de 0.07 l'heure consenti aux travailleurs en usine.

On a également demandé que soient révisées les offres en ce qui a trait au transport et à l'utilisation de la scie mécanique. On les trouve insuffisantes dans le projet de convention de la compagnie.

Les forestiers ont aussi demandé des modifications au chapitre des assurances. Au cours de cette ronde de négociations, le syndicat a pu obtenir que lui soit remise la police maîtresse d'assurance. Mais, la compagnie offre de verser \$38.50 par mois, pour un travailleur forestier, alors que celui en usine en reçoit \$59. De plus, pour les retraités, la Donohue consent \$11 par mois pour un travailleur d'usine alors qu'elle est prête à donner seulement \$1 pour un travailleur forestier. On voudrait obtenir certains changements pour les camionneurs. Ainsi, actuellement, on parle d'une semaine de 40 heures étalées possible sur 6 jours, alors que les travailleurs voudraient que les 40 heures s'effectuent en 5 jours. Quelques autres clauses, dont le classement des hommes de métier et les pensions à payer aux travailleurs éloignés de Clermont, n'auraient pas fait l'affaire des syndiqués. "Les travailleurs en forêt veulent le même traitement que ceux en usine", de dire un permanent à la CSN, M. Réal Tremblay.

carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE COMPOSEZ 647-3266 OU ECRIVEZ A CARRIERES ET PROFESSIONS LE SOLEIL LTEE, C.P. 1547, QUEBEC, QUE. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

**Le HOLIDAY INN** de Québec centre-ville est à la recherche d'un(e) **SECRETAIRE DE DIRECTION** parfaitement bilingue. Expérience exigée. Faire parvenir votre curriculum vitae à: Holiday Inn A/S Mme Lorraine C. Marchand 395, de la Couronne Québec G1K 7X4 Tél.: 647-2611

Importante compagnie internationale recherche un(e) **REPRESENTANT(E)** ayant de l'expérience dans la vente de parfums ou cosmétiques dans les pharmacies et magasins départementaux. La compagnie offre un bon salaire plus bon, voiture fournie et de nombreux bénéfices marginaux. Pour obtenir un rendez-vous, veuillez appeler Mlle Josée Chevrier au: **647-2222** le mardi 3 février 1981 entre 13 heures et 18 heures seulement

**PHARMACIEN(NE) DEMANDE(E)** — Temps plein; — à 1 heure de Québec; Salaire à discuter. **Téléphoner à Arthabaska à: M. J. L. Veillette Bureau: (819) 357-2020 Rés.: (819) 357-2523**

**UN GRAND HOTEL DE QUEBEC** est à la recherche d'un **DIRECTEUR-ADJOINT A LA RESTAURATION (BAR ET RESTAURANT)** — Expérience requise et bilingue de préférence. — Bon salaire et avantages sociaux intéressants. Adresser curriculum vitae au: **Directeur du personnel C.P. 160 Haute-Ville Québec, Qué. G1R 4P5**

**MANUFACTURIER DE VETEMENTS (localisé à Montréal)** A des ouvertures pour voyageurs possédant camion. **NATURE DE LA FONCTION:** Distribuer un autre produit des plus en demande dans le secteur du vêtement. Remunération à la commission. **1-514-667-4612 le soir 1-514-387-3131 le jour**

Distributeur d'équipement industriel mécanique, hydraulique et pneumatique à Québec demande: **COMMIS VENDEUR(SE) INTERNE** Expérience requise dans le calcul de transmission de pouvoir mécanique industriel. Connaissance en pneumatique et (ou) hydraulique serait un atout. Bilingue. Secondaire IV ou expérience pertinente requise. Salaire selon compétence. Toute application traitée confidentiellement. Faire parvenir votre curriculum vitae au: **Dépt 4562, Le Soleil Ltée 390, St-Vallier est Québec, Qué. G1K 7J6** S'abstenir si vous ne rencontrez pas les exigences demandées.

**INGENIEUR-ASSOCIE(E)** recherché(e) **Le poste:** Ingénieur résident et directeur de notre succursale localisée à Sainte-Marie comté de Beauce. **Qualifications:** En plus de diriger notre succursale et d'être capable de concevoir et de surveiller des travaux municipaux, cet ingénieur devra avoir une forte personnalité de façon à être capable de défendre ses projets devant les édiles municipaux. **Rémunération:** Variable selon l'expérience. Avantages sociaux et bonification. **Prière de communiquer avec: R. Poulin ou J. Robitaille Tél.: (418) 871-8151 Les Consultants B.P.R. 3333 boul. Hamel Québec, Qué. G1P 2J7**

Mon entreprise est à la recherche de **DEUX CANDIDATS(ES)** avec ou sans expérience, pour la période de dix semaines débutant le 23 février. Le travail consiste à produire des déclarations d'impôts pour des particuliers. Salaire à discuter. Les candidats(es) devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 6 février 1981 à: **IMPOT-CIBLE ENR. 8500, boul. Henri-Bourassa Suite 245 Charlesbourg, P.Q. G1G 5X1 A l'attention de: M. Denis Dorval**

**QUALIFICATEUR DEMANDE** Pour entrepreneur en plomberie chauffage et brûleur à l'huile **EXIGENCE:** être en règle avec la corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie et avec la Régie des entreprises en construction du Québec. Travail à l'année. Assurance-groupe et assurance-salaire. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au: **DEPT 4555, Le Soleil 390, St-Vallier est, Québec G1K 7J6**

Conseil canadien des normes Standards Council of Canada **Gérant adjoint, essais** Le titulaire de ce poste aidera à la planification, à la mise sur pied et à la gestion de programmes d'accréditation des organismes d'essai (laboratoires) membres du Système de normes nationales du Canada. Les candidats devraient posséder une connaissance approfondie du développement et de l'application de normes de génie ainsi que des effets des activités d'essai sur la production industrielle, le commerce domestique et international, et la sécurité publique. L'expérience du travail d'un comité technique ainsi qu'une certaine facilité à négocier avec des représentants d'intérêts différents sont également des pré-requis importants. Il est essentiel de posséder une bonne connaissance de l'administration d'un laboratoire, de l'application des méthodes d'essai et des procédures de laboratoire. L'expérience et les connaissances nécessaires à ce poste sont normalement acquises au terme d'un cours universitaire en génie ou en science, et de huit (8) années d'expérience en technique et en gestion, ou encore par une combinaison équivalente de l'apprentissage et de l'expérience. Il est souhaitable de pouvoir communiquer en français et en anglais. Salaire: environ 30 000 \$ Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae, d'ici le 16 février, 1981, au Directeur de l'Administration, Conseil canadien des normes, 350 rue Sparks, Ottawa K1R 7S8.

**SUPERVISEUR EN PERSONNEL** Poste actuellement vacant pour un spécialiste en gestion et administration des plans, pratiques et méthodes concernant le personnel de Formules d'Affaires Moore, à Beauceville, Qué. Notre entreprise située à Beauceville, dans un milieu progressif, fabrique des formules d'affaires et emploie environ 150 personnes dans l'usine et le bureau. Nous recherchons une personne possédant de trois à cinq années d'expérience, de préférence connexe à la fabrication, dans le domaine du personnel et des relations industrielles. La personne choisie sera en mesure de contribuer à d'importantes décisions administratives. Une facilité de communication orale et écrite en français et en anglais est essentielle. Sous la dépendance du directeur de l'usine, ce poste comporte toutes les obligations se rapportant au personnel: embauchage, salaire, entraînement et développement, relations ouvrières, sécurité au travail et mise en vigueur des décisions de la direction concernant les avantages sociaux. Moore tient la première place dans l'industrie des formules d'affaires et est en mesure d'offrir d'excellentes occasions d'avancement. Le revenu global comprend de vastes avantages sociaux. Discretion assurée. Veuillez adresser votre curriculum vitae à Monsieur R. Gervais, directeur de l'usine. **FORMULES D'AFFAIRES MOORE BOITE POSTALE 400, BEAUCEVILLE, QUEBEC G0S 1A0**

Centre de Services Sociaux de l'Outaouais **POSTE VACANT** **POSTE:** Numéro 842 **Directeur de services sociaux à la famille et à l'enfance** **FONCTIONS:** Gérer les activités relatives à la production, la distribution et le contrôle des programmes de consultation psychosociale à la famille et à l'enfance de la région 07. **QUALIFICATIONS:** Détenir un diplôme d'études universitaires en service social ou l'équivalent et avoir deux (2) ans d'expérience pertinente dont un (1) an et six (6) mois en gestion d'une unité de distribution de services sociaux. **TRAITEMENT:** A établir selon les règles de rémunération des cadres du réseau des Affaires sociales (classe 16). **Prière de faire parvenir toute demande accompagnée de votre curriculum vitae à la:** **DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES 105, boul. Sacré-Coeur Hull (Québec) J8X 3C5 AVANT LE 18 FEVRIER 1981**

**REPRESENTANT AU SERVICE DU MATERIEL** Faites partie de l'équipe du service à la clientèle Kodak Contribuez au soin et à la satisfaction des clients Kodak qui possèdent et gèrent le matériel commercial de Kodak. La personne choisie sera responsable de l'installation sur les lieux et de l'entretien des ordinateurs, des appareils à microfilms, photocopieurs et autres unités électroniques complexes de Kodak. Les postulants(es) devront posséder un diplôme postsecondaire en électronique, ainsi que des aptitudes en mécanique. Ils seront en mesure de lire et de comprendre les dessins industriels et les diagrammes. Les postulants(es) devront aimer travailler en équipe. Ils devront être parfaitement bilingues. Nous offrons un salaire très intéressant, programme complet d'avantages sociaux. Posez votre candidature en personne ou envoyez votre curriculum vitae à: **KODAK CANADA INC. 1990, boul. Charest ouest Ste-Foy, Qué. G1N 2E8**

Conseil canadien des normes Standards Council of Canada **Gérant adjoint, essais** Le titulaire de ce poste aidera à la planification, à la mise sur pied et à la gestion de programmes d'accréditation des organismes d'essai (laboratoires) membres du Système de normes nationales du Canada. Les candidats devraient posséder une connaissance approfondie du développement et de l'application de normes de génie ainsi que des effets des activités d'essai sur la production industrielle, le commerce domestique et international, et la sécurité publique. L'expérience du travail d'un comité technique ainsi qu'une certaine facilité à négocier avec des représentants d'intérêts différents sont également des pré-requis importants. Il est essentiel de posséder une bonne connaissance de l'administration d'un laboratoire, de l'application des méthodes d'essai et des procédures de laboratoire. L'expérience et les connaissances nécessaires à ce poste sont normalement acquises au terme d'un cours universitaire en génie ou en science, et de huit (8) années d'expérience en technique et en gestion, ou encore par une combinaison équivalente de l'apprentissage et de l'expérience. Il est souhaitable de pouvoir communiquer en français et en anglais. Salaire: environ 30 000 \$ Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae, d'ici le 16 février, 1981, au Directeur de l'Administration, Conseil canadien des normes, 350 rue Sparks, Ottawa K1R 7S8.

**SUPERVISEUR EN PERSONNEL** Poste actuellement vacant pour un spécialiste en gestion et administration des plans, pratiques et méthodes concernant le personnel de Formules d'Affaires Moore, à Beauceville, Qué. Notre entreprise située à Beauceville, dans un milieu progressif, fabrique des formules d'affaires et emploie environ 150 personnes dans l'usine et le bureau. Nous recherchons une personne possédant de trois à cinq années d'expérience, de préférence connexe à la fabrication, dans le domaine du personnel et des relations industrielles. La personne choisie sera en mesure de contribuer à d'importantes décisions administratives. Une facilité de communication orale et écrite en français et en anglais est essentielle. Sous la dépendance du directeur de l'usine, ce poste comporte toutes les obligations se rapportant au personnel: embauchage, salaire, entraînement et développement, relations ouvrières, sécurité au travail et mise en vigueur des décisions de la direction concernant les avantages sociaux. Moore tient la première place dans l'industrie des formules d'affaires et est en mesure d'offrir d'excellentes occasions d'avancement. Le revenu global comprend de vastes avantages sociaux. Discretion assurée. Veuillez adresser votre curriculum vitae à Monsieur R. Gervais, directeur de l'usine. **FORMULES D'AFFAIRES MOORE BOITE POSTALE 400, BEAUCEVILLE, QUEBEC G0S 1A0**

Centre de Services Sociaux de l'Outaouais **POSTE VACANT** **POSTE:** Numéro 842 **Directeur de services sociaux à la famille et à l'enfance** **FONCTIONS:** Gérer les activités relatives à la production, la distribution et le contrôle des programmes de consultation psychosociale à la famille et à l'enfance de la région 07. **QUALIFICATIONS:** Détenir un diplôme d'études universitaires en service social ou l'équivalent et avoir deux (2) ans d'expérience pertinente dont un (1) an et six (6) mois en gestion d'une unité de distribution de services sociaux. **TRAITEMENT:** A établir selon les règles de rémunération des cadres du réseau des Affaires sociales (classe 16). **Prière de faire parvenir toute demande accompagnée de votre curriculum vitae à la:** **DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES 105, boul. Sacré-Coeur Hull (Québec) J8X 3C5 AVANT LE 18 FEVRIER 1981**

Réunion sur les MRC dans Portneuf

(Collaboration spéciale) **PORTNEUF** — Convoqués à une assemblée d'information sur le découpage de la future municipalité régionale de Portneuf, les maires du comté ont accepté avec empressement la proposition du comité de consultation, à l'effet de former un comité restreint de maires chargés de faciliter les discussions. D'ailleurs, le conseil provisoire y a déjà délégué neuf membres.

Il s'agit des maires du village de Pont-Rouge, de Saint-Ubalde, Cap-Santé, Grondine paroisse, Portneuf station, Neuville, Saint-Léonard et des villes de Saint-Raymond et Donnacona.

A la fois représentatifs des villes et des municipalités rurales et de leur provenance géographique, le comité formulera diverses propositions comme les modalités de représentation ou le nom de la future MRC, ensuite soumis au conseil provisoire pour approbation.

Selon le secrétaire du comité de consultation, M. Denis Plamondon, le travail du comité restreint sera déterminant pour l'avenir de la future MRC de Portneuf, puisque si les neuf dirigeants municipaux réussissent à s'entendre, cela devrait bien fonctionner au niveau du conseil provisoire, formé des 29 maires du comté.

Quoique déjà favorable à la mise en place de plusieurs MRC dans Portneuf, le maire de Donnacona, M. Louis-Marie Gaudreault, voit tout de même d'un bon oeil la mise en place d'un tel comité.

## Les employés de garage conservent le statu quo

par Denis GAUTHIER (collaboration spéciale)  
**LA MALBAIE** — Les 40 travailleurs membres du Syndicat des employés de garage de Charlevoix (CSN) ont décidé d'observer le statu quo dans leurs revendications, face à l'ultimatum lancé, la semaine dernière, par les trois concessionnaires de la région de La Malbaie. Ainsi, malgré les possibilités de fermeture, les syndiqués réclament toujours que le propriétaire de Guay Pontiac Buick, à Baie-Saint-Paul, se joigne à la table des négociations.

Les travailleurs ont tenu une assemblée mercredi soir pour analyser la situation à la lumière des dernières déclarations des trois concessionnaires de l'est du comté, à l'effet que certains établissements pourraient bien fermer leur porte sous peu. Quelques jours plus tôt, les trois concessionnaires avaient rencontré les syndiqués pour leur expliquer la situation.

"Les gars nous ont reconfirmé notre mandat, de dire le président du syndicat, M. Odilon DaSylva. Ils nous ont dit que ça ne valait

pas la peine de tenir un vote de confiance pour l'exécutif."

M. DaSylva n'écarte pas la possibilité de certaines fermetures, mais, selon lui, elles font partie de la stratégie mise de l'avant par les employeurs. "Ils ont joué la carte de Asselin Automobiles, alors qu'on sait, que même sans le conflit de travail, il y aurait eu des difficultés financières."

Le chef syndical n'a pas l'impression que les trois concessionnaires de l'est du comté ont fait toutes les pressions possibles sur le propriétaire de Guay Pontiac Buick, M. Jacques Guay, pour l'amener à une table de négociations communes, "quand le beau temps va arriver, ils vont faire plus d'efforts parce que le marché de l'automobile va reprendre vie", estime M. DaSylva.

En conférence de presse, les syndiqués se sont dits prêts à la négociation, mais ils tiennent à leurs prérequis. Ils avancent, toutefois, que plus le conflit traîne en longueur, plus ils deviendront radicaux dans leurs demandes, "on a suffisamment perdu d'argent, on

à pas l'intention de tout laisser tomber. Quand on va négocier, les trois mois de grève vont compter", a dit l'un d'eux.

M. DaSylva croit pour sa part que l'employeur récolte ce qu'il a semé au cours des dernières années. "Ils ont profité de la faiblesse du syndicat au cours des années 70." Au début des années 60, les syndiqués soutiennent qu'ils avaient obtenu la parité du salaire avec leurs confrères de Québec et de Chicoutimi, alors qu'aujourd'hui ils font face à un différentiel de \$1.50 à \$3.00 l'heure. "C'est nous autres les otages, ils ont abusé de nous pendant dix ans", de dire le chef syndical.

### Déception

Le porte-parole des employés de l'est du comté, M. Benoît Larivière, a déclaré aux représentants du SOLEIL, "il faut attendre que Jacques Guay se réveille". M. Larivière a exprimé sa déception devant la décision des syndiqués d'observer le statu quo, "les gars pensent qu'on "bluff", a-t-il expliqué.

## Partie patronale absente à l'audition d'un grief

par Anne-Marie VOISARD

**SAINTE-CROIX** — Nouvelle étape dans le dossier des Doigts de Fée, mis à pied par leur employeur, Gérard Legendre Inc., depuis maintenant huit mois. Harry Kupperhouse, président et principal actionnaire de la manufacture de jeans de Saint-Flavien, a brillé par son absence, le 16 janvier, à l'audition d'un grief logé contre lui par le syndicat.

Me Germain Jutras, de Drummondville, arbitre désigné par le ministère du Travail, avait pour tant convoqué les deux parties. Seul le syndicat, dont les intérêts dans cette cause sont représentés par France Chantal, conseillère syndicale au Secteur textile, vêtements, chaussure (CSN), était au rendez-vous. L'avocat de Kupperhouse, Gilles Desnoyers, a été rejoint à son bureau. Il n'a pu que confirmer, sans autre explication, l'absence de son client.

Le présent grief, s'il était gagné, aurait pour effet de forcer Gérard Legendre Inc. à réintégrer dans leurs fonctions tous les em-

ployés avec plein salaire et autres avantages prévus dans la convention collective. Me Jutras a dit qu'il ferait connaître sa sentence, si possible à l'intérieur de 15 jours. Il y a de cela deux semaines aujourd'hui. Tout le monde, à commencer par la trentaine de syndiqués mis à pied, attend avec impatience.

### Lock-out illégal

Rejoint à son bureau de Drummondville, France Chantal explique que le grief, déposé depuis le 10 juillet, s'appuie sur l'article 9:01 du contrat de travail. "L'employeur et le syndicat s'engagent à ce qu'il n'y ait aucune grève ou lock-out ou tout autre ralentissement de travail pendant la durée de la convention", est-il écrit.

On se souvient que, lorsqu'on commença les mises à pied, au printemps dernier, l'employeur a voulu s'écarter de la convention collective. Plutôt que de s'appuyer sur le principe de l'ancienneté, comme il est prévu, M.

Kupperhouse a tenté de faire des mises à pied sélectives basées sur la performance du personnel. Réuni en assemblée générale, le syndicat a refusé à l'unanimité cette proposition du patron. Par la suite, l'ensemble des employés ont été mis à pied. L'usine est maintenant complètement fermée.

La partie syndicale a donc cherché à démontrer, devant l'arbitre, que le geste de l'employeur constitue en définitive un lock-out illégal. Si Me Germain retient cette argumentation, l'usine de Gérard Legendre Inc. est obligée de reprendre tout son monde.

On comprend mal que, dans une cause aussi importante pour son entreprise, M. Harry Kupperhouse n'ait pas daigné se présenter à l'audition du grief.

Pour les Doigts de fée aussi, il s'agit d'une cause capitale. Après huit mois de mises à pied, l'ancienneté des employés n'est plus protégée par la convention collective. C'est donc leur emploi, avec ce grief, qui est en jeu.

# Meilleure année que prévue à la Coop laitière

par Paul-Henri DROUIN

**SAINTE-MALACHIE** — Pour l'année se terminant au mois d'août 1980, les réceptions totales de lait enregistrées à la Coopérative laitière du Sud de Québec (CLSQ) ont été de 640 millions de livres, soit 5,7 pour 100 de plus que les prévisions budgétaires.

De cette réception, 526 millions de livres sont parvenues des sociétaires et 114 millions de livres ont été achetées de la Fédération des producteurs de lait du Québec.

C'est ce qu'a révélé, hier, M. André Forcier, directeur général de la CLSQ à l'assemblée générale annuelle des sociétaires de cette coopérative, tenue à Saint-Malachie de Dorchester et qui groupait quelque

350 personnes des régions de Beauce, de Dorchester, de Bellechasse et de Lotbinière.

Selon M. Forcier, "cette augmentation du volume de lait acheté de la Fédération des producteurs de lait du Québec est directement reliée aux intégrations massives de 1979-80 et fait suite aux ententes intervenues entre le mouvement coopératif et le syndicalisme agricole".

"Même si l'intégration des producteurs de lait industriel au marché du lait de consommation a eu une influence marquée sur le volume de lait reçu par la coopérative, ajouta M. André Forcier, il faut noter le travail fait par le service de l'information de la CLSQ pour que les sociétaires puissent utiliser au maximum les quotas qui leur sont alloués."

Dans son rapport annuel M. Forcier mentionne "que le centre des activités de la CLSQ a été l'usine de Sainte-Claire qui a transformé 197 millions de livres de lait en 2 millions de caisses de lait concentré".

A cette production on doit ajouter 1 million de livres de jus UHT et 10 millions de litres de lait Grand Pré, dont 30 pour 100 a été livré à des marchés d'exportation.

Aussi, on a fabriqué à l'usine de La Durantaye 3,531,156 livres de fromage, ce qui représente 42 pour 100 de la production totale de fromage de la CLSQ et l'on a produit 2,103,000 livres de poudre de lactosérum, dont une partie faite avec le lait de fromage provenant de l'usine de Beauceville.

A l'usine de Saint-Agapit, la production de beurre a été de 14,253,222 livres, dont plus de 50 pour 100 vendu sur le marché du détail, alors que la fabrication de poudre de lait écrémé s'élevait à 11,568,000 livres et que celle de la poudre de lait de beurre atteignait 725,000 livres.

Du côté de l'usine de Beauceville, sa production de fromage de cheddar a été de 4,695,000 livres et la fabrication de poudre écrémé totalise près de 14 millions de livres, en plus d'avoir fabriqué 345,000 livres de beurre de whey et 2,600,000 livres de poudre de lait de fromage.

Il en résulte qu'avec une telle production les ventes de la CLSQ se sont totalisées à \$130,581,206 avec un trop-perçu non réparti de \$565,904.

### Lait nature

Au sujet de la fusion des laiteries Laval et Cité, de Québec, M. André Forcier fit savoir "que cette transaction faisait suite à une longue étude entreprise à l'hiver 80 et dont les premiers résultats ont été connus en juin dernier".

D'après M. Forcier, "plusieurs raisons importantes ont incité la CLSQ à envisager un semblable regroupement dont la principale était la non-rentabilité des opérations, autant pour la Laiterie Laval que pour la Laiterie Cité".

En regroupant les opérations de lait nature et de crème glacée à Québec, soit en fusionnant Laval et Cité, ajouta M. André Forcier, "il nous est permis de croire que la rentabilité promise par les études effectuées tout au cours de l'année pourra être atteinte dans un avenir assez rapproché, tout en permettant une diversification impensable auparavant et une utilisation rationnelle et efficace, autant des bâtiments et équipements, que des ressources humaines".

### Compétition

Toutefois, le directeur général de la CLSQ trouve déplorable que certains sociétaires n'hésitent pas, moyennant un léger gain immédiat, à

expédier leur lait à une entreprise dont une des activités principales est la fabrication de la margarine.

En agissant ainsi, dit-il, "ces sociétaires de la CLSQ encouragent une industrie qui en plus de fabriquer des produits à base d'huile végétale, produit toute proportion gardée, un pourcentage de poudre de lait écrémé beaucoup plus élevé que celui de la CLSQ".

Ce sont des gestes comme ceux-là, affirma M. André Forcier, "qui font que les propriétaires ont vu élever leur cotisation au Bureau canadien des produits du lait en vue d'augmenter la publicité des produits laitiers, en outre, celle du beurre".

De plus, M. Forcier trouve illogique la situation par laquelle les producteurs payent \$0.15 le 100 livres de lait pour promouvoir la consommation des produits laitiers, tout en permettant à une compagnie de fabriquer des produits qui sont directement en compétition avec la production laitière.

Quoiqu'il en soit, fit remarquer le directeur général de la CLSQ "le mal est fait et l'on travaille pour corriger la situation, comme on l'a fait auparavant puisqu'il faut mentionner qu'en 1977, 91 pour 100 de toutes les réceptions de lait de la CLSQ était dirigé vers la production de beurre et de poudre de lait écrémé, alors qu'en 1979-80 on a réussi à abaisser ce chiffre à 48 pour 100.

## Il y a moins de producteurs

par Paul-Henri DROUIN

**SAINTE-MALACHIE** — "Même si la température n'a pas toujours été favorable aux producteurs de lait en 1980, la Coopérative laitière du Sud de Québec (CLSQ) a tout de même eu la possibilité d'augmenter graduellement sa production et à trois reprises on a connu des augmentations dans les prix de base des produits laitiers."

Ces renseignements ont été donnés, hier, par M. Léonard Morin, président de la CLSQ, devant quelque 350 sociétaires à l'assemblée générale annuelle de cette coopérative tenue à Saint-Malachie de Dorchester.

"D'une part, a déclaré M. Morin, la Commission canadienne du lait nous a accordé une augmentation d'environ 7 pour 100 de nos quotas au cours de la période du 1er août 1979 au 1er septembre 1980 et d'une autre part, on a eu l'opportunité d'en acheter des tranches appréciables aux ventes à l'encan.

"Toutefois, dit-il, dans la seule région couverte par les Syndicats de producteurs de lait de Québec-Sud, et de Québec-Est, Nord et Ouest, l'an-

née laitière 1979-1980 va se terminer avec une diminution de 225 producteurs qui ont vendu leur quota.

"Malgré cette baisse de producteurs, fit remarquer M. Léonard Morin, la demande pour les quotas demeure toujours forte puisque les prix n'ont pas vraiment eu tendance à baisser.

"Aussi, ajouta-t-il, depuis le 1er octobre 1979, un total de 410 sociétaires de la CLSQ se sont intégrés au lait nature, ce qui a valu à la plupart d'entre eux, une augmentation de 17 pour 100 de leur quota, tout en leur permettant de livrer à la CLSQ l'équivalent de leur quota de lait de transformation."

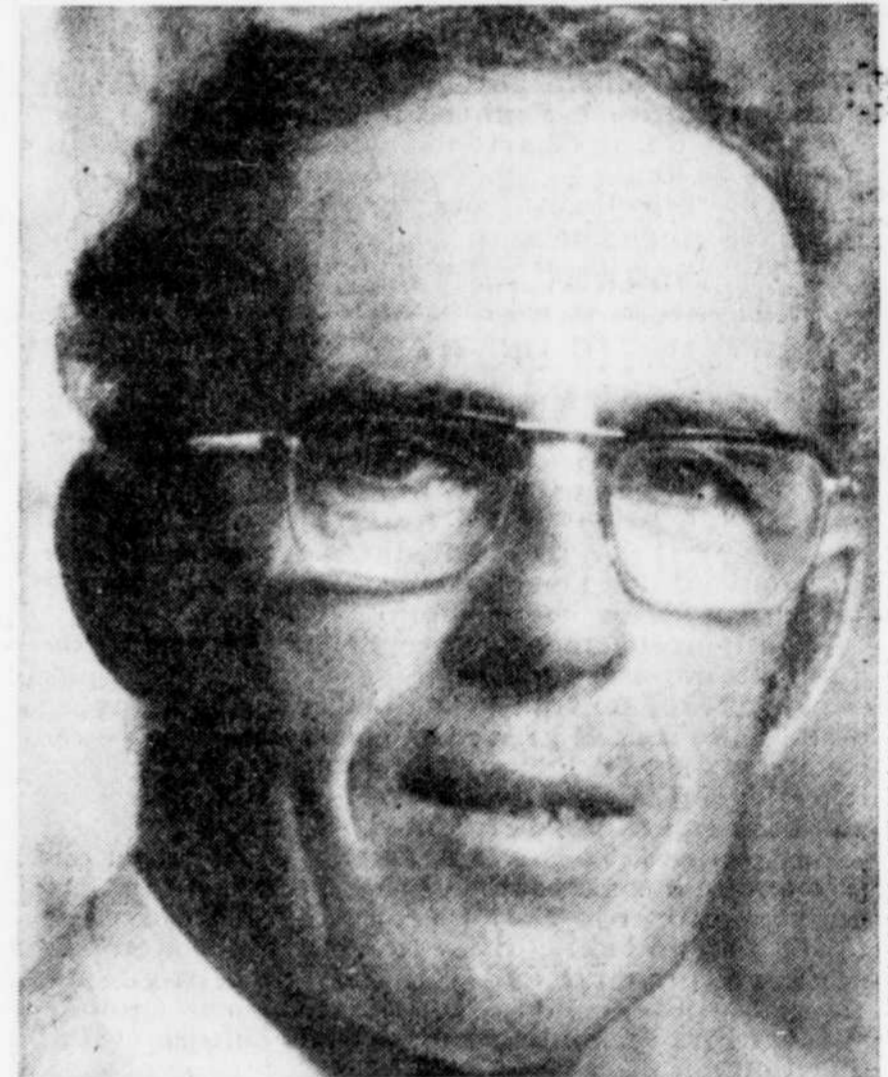
Le président de la CLSQ fit de plus savoir que "les décisions prises par la Commission canadienne du lait depuis deux ans de rembourser une partie des pénalités hors-quota indiquent bien aussi que nous pouvons prendre le risque d'expédier un peu plus que notre quota plutôt que d'utiliser notre production des derniers jours de l'année à des fins moins rentables".

Selon M. Léonard Morin, "ce sont des effets bénéfiques de l'entente intervenue entre les fé-

dérations et les coopératives laitières en décembre 1979, puisque les achats et les prêts de quota ont permis à un bon nombre de producteurs de régler leur problème de surproduction, car l'année laitière qui s'est terminée le 31 juillet 1980, n'a pas causé autant d'inquiétudes et autant de pertes que celles que nous avions connues à la fin des années laitières précédentes".

"En procédant de cette façon, a conclu M. Morin, les sociétaires peuvent continuer de faire affaire avec leur coopérative pendant que cette dernière y trouve une plus grande sécurité et une plus grande uniformité dans ses approvisionnements."

Il alla jusqu'à dire "pour donner suite à cette entente, vos administrateurs ont accepté le projet de plan conjoint, le nouveau règlement de quota et le règlement établissant deux pools de lait, mais d'autres engagements relatifs à cette entente sont toujours en voie de réalisation, et il nous reste à souhaiter qu'ils aient pour résultats d'apporter une paix durable dans notre industrie et une plus grande sécurité à nos producteurs".



Léonard Morin, président de la Coop laitière du Sud de Québec.

**RESTAURANT CAFE D'EUROPE**  
 les 30, 31 janvier et dimanche le 1er février  
 • le bûisson d'époules  
 • frais, sauce tartare  
 • l'osso buco à la milanaise  
 • le risotto au safran et les petits pois à la française  
 • le charlot des mille douceurs  
 • café  
 Le tout \$13.95  
 27, Ste-Ange, Québec 692-3835

## ALERTE... À PLACE QUÉBEC

Rodier Paris a reçu la collection printemps-été 1981.

Le tout Paris est là.

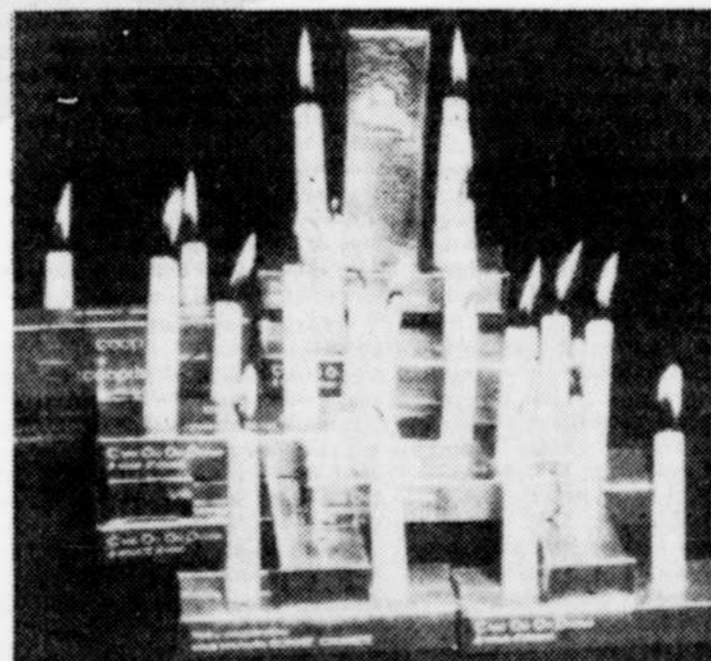
Venez et faites vos mises de côté. N'attendez pas!

**RODIER PARIS**

Place Québec

NE MANQUEZ PAS

\$4 LA BOÎTE



CETTE ANNÉE, LA BOÎTE DE DEUX BOUGIES VOUS EST ENCORE OFFERTE AU COÛT DE \$4.00 LA BOÎTE.

DÉPÔTS DANS TOUS LES RESTAURANTS MCDONALD'S

## LA SOIRÉE DE LA BOUGIE LE SAMEDI 31 JANVIER À COMPTER DE 18 HEURES

PLUS DE \$50,000

EN PRIX À GAGNER, DONT

1 prix de \$25,000  
 1 prix de \$5,000 ou une automobile

de marque Chevrolet ou Acadian, offerte en collaboration avec les concessionnaires General Motors de Québec et Lévis.

1 prix de \$1,000

ou un voyage dans un pays ensoleillé, plus \$50 en allocation de voyage, offert en collaboration avec Québecair.

4 prix de \$1,000

141 prix de \$100

200 billets de Provincial Super-Loto

Le détenteur d'une seule bougie gagnante n'aura droit qu'à un tiers du prix en argent.

GENS DES DUCHÈS,

"FAITES VOTRE PETITE PART"

ALLUMEZ NOS BOUGIES!

**LOTO-SÉLECT**  
 Date 28-01-81 NUMÉRO GAGNANT 8212  
 Ventes \$123,560.50  
 Mises de 50¢ gagnantes Lot par mise de 50¢

dans l'ordre	5	3,404.20
dans n'importe quel ordre	136	283.70

Où aller dans nos régions

ARTHABASKA

Expositions D'UNE MESURE A L'AUTRE organisée par la galerie Peter-White, de Banff Alberta et SI HIER M'ETAIT CONTE... organisée par le Centre d'exposition Drummond au Musée Laurier, 16 rue Laurier ouest, Arthabaska, Québec, G0P 6P3, débute dim. le 1er février de 14h à 16h30, jusqu'au 15 février, mar. au ven.: 9h à 12h, 13h30 à 17h; sam. et dim.: 13h30 à 17h; lun.: relâche. Entrée libre.

BEAUCE

Exposition "SYNTHESE I", salles de la Haute-Beauce. COLLECTION PERMANENTE, salles Napoléon-Bolduc, tous les jours de 9h à 17h, ven. 9h à 21h, au Musée de la Haute-Beauce, Saint-Evariste.

BELLECHASSE

Exposition COLLECTION DE LA GALERIE à La Galerie, 60 avenue Royale, St-Charles de Bellechasse, Sam. et dim. de 12h à 17h.

CHARLEVOIX

Exposition "TENDRE ENFANCE", trousseaux de baptême et autres accessoires à partir des années 1760 à 1950, jusqu'au 31 mai 1981. Expositions permanentes. SALON VICTORIEN, SALON DES PEINTRES POPULAIRES et ATELIER DE TAPISSERIES Georges-Edouard Tremblay, mer., jeu., ven. de 13h à 17h et de 19h à 22h, sam. et dim. 13h à 17h, au Musée régional Laure-Conan, La Malbaie.

L'ATELIER-ECOLE DU CENTRE D'ART DE BAIE-ST-PAUL marque son premier anniversaire d'existence par une grande exposition à la Centrale d'artisanat de Montréal, 1450, rue St-Denis, Montréal. Du 5 février au 2 mars 1981.

LEVIS

FETE CANADIENNE. Venez rencontrer Bonhomme Carnaval et la duchesse Suzanne le 4 février au restaurant El Poncho, 206 route Kennedy, Lévis à 20h30.

Dans le cadre du CARNAVAL DE QUEBEC, ouverture de place Rive-Sud précédée d'un défilé partant du Manège militaire et empruntant les rues St-Antoine, St-Georges et Kennedy pour place Rive-Sud, mercredi le 4 février à 20h.

LA POCATIÈRE

Expositions d'une collection permanente "INSECTES ET PAPILLONS". Tous les jours de 9h à 17h, dim. 13h à 17h, au Musée François-Pilote.

PORTNEUF

Le CARNAVAL DE SAINT-LEONARD DE PORTNEUF aura lieu, cette année, du 24 janvier au 7 mars. Cette année encore on y retrouve de nombreuses activités fort intéressantes. Le thème est "Moi j'aime ça, j'y va..."

RIVIERE-DU-LOUP

"AU COEUR DU MONDE PRIMITIF". Un film de Daniel Bertolino et de François Paillé présenté par François Paillé au Centre culturel de Rivière-du-Loup, 85 Ste-Anne, mer. le 4 février à 20h30.

Un Ciné-conférence "AHO, AU COEUR DU MONDE PRIMITIF" aura lieu au Centre culturel de Rivière-du-Loup, 85 rue Ste-Anne, le mer. 4 février à 20h30.

Faites parvenir vos communiqués, avant mercredi midi au Soleil, à l'attention de Louise Lépine ou téléphoner à 647-3414.

Pollution à Saint-Anselme: le responsable serait connu

par Gilles PEPIN  
SAINT-ANSELME — La direction régionale de Québec du ministère de l'Environnement, qui maintient depuis mercredi après-midi une interdiction de consommer l'eau de la municipalité de Saint-Anselme, croit avoir suffisamment de preuves pour intenter une poursuite contre le propriétaire d'une grosse porcherie, qui serait apparemment responsable de la pollution de l'eau.

M. James Dunigan, porte-parole de la direction régionale d'Environnement-Québec, a déclaré aussi au SOLEIL, hier, que l'interdiction qui a été mise à l'endroit des 1.860 abonnés du réseau d'aqueduc municipal ne sera pas levée avant plusieurs jours. Une analyse d'échantillons d'eau qui ont été pris à l'usine de filtration et à divers robinets démontre une importante contamination bactériologique. Le problème existe

apparemment depuis une dizaine de jours, selon les plaintes qui ont été adressées par des citoyens du village de Saint-Anselme. L'eau du réseau municipal provient de la rivière Etchemin et a une forte odeur d'azote ammoniacal.

La direction régionale d'Environnement-Québec a d'abord dépêché sur les lieux une équipe de techniciens, mercredi de cette semaine. Ceux-ci ont survolé le territoire en hélicoptère et ont découvert un petit ruisseau aux bordures souillées d'une matière brunâtre, près du rang Grande Caroline, à environ deux milles à l'ouest du village de Sainte-Claire. Ce tributaire de l'Etchemin passe en effet tout près de la porcherie concernée.

Un manque de civisme incroyable est dénoncé. Plusieurs citoyens osent même mentionner le nom d'un présumé coupable dans l'oreille du voisin. C'est le grand sujet d'actualité et les gens comptent bien que les enquêteurs d'Environnement-Québec sauront établir une preuve qui fera condamner le coupable à la plus forte peine.

Il y a de quoi s'affoler; les puits ne sont pas tellement nombreux où aller puiser l'eau potable à une distance raisonnable des habitations. Au restaurant, on ne sert un verre d'eau que si le client insiste.

Ce qui est grave aussi, c'est que plusieurs industries locales ont besoin d'eau potable. Hier, par exemple, des employés de l'abattoir de la Coopérative Dorchester ont dû cesser leur travail dans l'atelier d'abattage, parce que l'eau nécessaire au lavage de la volaille n'était plus acceptable.

Les premières analyses d'échantillons d'eau ont été faites hier après-midi, mais il y en aura d'autres, jusqu'à ce que la situation redevienne normale. Hier, trois enquêteurs d'Environnement-Québec ont rapporté aussi des échantillons pris à divers endroits dans le ruisseau de même que dans la rivière Etchemin.

Ces mêmes enquêteurs d'Environnement-Québec ont aussi visité deux ou trois porcheries dans la paroisse de Sainte-Claire. Ils en ont trouvé une dont les fosses à purin étaient pleines à déborder. Le propriétaire a affirmé qu'il n'était pas responsable de la pollution dont se plaignent les citoyens du village voisin.

Les trois enquêteurs ont vu une autre porcherie où ils ont été littéralement étonnés. De toute évidence, une fosse à purin a été vidée dernièrement, à l'aide d'une pompe et d'une rigole conduisant au petit ruisseau. Des résidus de purin gelé apparaissent encore sur les bords du ruisseau en arrière de la porcherie.

Le porte-parole d'Environnement-Québec a lui-même déclaré au SOLEIL, hier en fin d'après-midi: "Un propriétaire de porcherie est soupçonné d'avoir illégalement pompé environ 360.000 gallons de purin de porc qui s'est déversé dans la rivière Etchemin, entre Sainte-Claire et Saint-Anselme."

Une poursuite judiciaire pourra donc être intentée dans quelques jours, croient les enquêteurs d'Environnement-Québec, qui estiment avoir en effet suffisamment de preuves accablantes.



Un pittoresque petit ruisseau à Sainte-Claire. Mais il a le défaut de passer à proximité de porcheries. L'eau n'y gèle que difficilement, ont constaté hier des enquêteurs en y rapportant des échantillons pour analyse.

carrières et professions

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE COMPOSEZ 647-3266 OU ECRIVEZ A CARRIERES ET PROFESSIONS LE SOLEIL LTEE, C.P. 1547, QUEBEC, QUE. G1K 7J6

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la loi numéro 50. Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

**Le HOLIDAY INN**  
de Québec centre-ville est à la recherche d'un(e)  
**SECRETAIRE DE DIRECTION**  
parfaitement bilingue. Expérience exigée.  
Faire parvenir votre curriculum vitae à:  
Holiday Inn  
A/S Mme Lorraine C. Marchand  
395, de la Couronne  
Québec G1K 7X4  
Tél.: 647-2611

Importante compagnie internationale recherche un(e)  
**REPRESENTANT(E)**  
ayant de l'expérience dans la vente de parfums ou cosmétiques dans les pharmacies et magasins départementaux.  
La compagnie offre un bon salaire plus bon, voiture fournie et de nombreux bénéfices marginaux.  
Pour obtenir un rendez-vous, veuillez appeler  
Mlle Josée Chevrier au:  
**647-2222**  
le mardi 3 février 1981  
entre 13 heures et 18 heures seulement

**PHARMACIEN(NE) DEMANDE(E)**  
— Temps plein;  
— à 1 heure de Québec;  
Salaire à discuter.  
Téléphoner à Arthabaska à:  
**M. J. L. Veillette**  
Bureau: (819) 357-2020  
Rés.: (819) 357-2523

**UN GRAND HOTEL DE QUEBEC**  
est à la recherche d'un  
**DIRECTEUR-ADJOINT A LA RESTAURATION (BAR ET RESTAURANT)**  
— Expérience requise et bilingue de préférence.  
— Bon salaire et avantages sociaux intéressants.  
Adresser curriculum vitae au:  
**Directeur du personnel**  
C.P. 160  
Haute-Ville  
Québec, Qué.  
G1R 4P5

**MANUFACTURIER DE VETEMENTS (localisé à Montréal)**  
A des ouvertures pour voyageurs possédant camion.  
**NATURE DE LA FONCTION:**  
Distribuer un autre produit plus en demande dans le secteur du vêtement. Rémunération à la commission.  
**1-514-667-4612 le soir**  
**1-514-387-3131 le jour**

Distributeur d'équipement industriel mécanique, hydraulique et pneumatique à Québec demande:  
**COMMIS VENDEUR(SE) INTERNE**  
Expérience requise dans le calcul de transmission de pouvoir mécanique industriel.  
Connaissance en pneumatique et (ou) hydraulique serait un atout.  
Bilingue.  
Secondaire IV ou expérience pertinente requise.  
Salaire selon compétence.  
Toute application traitée confidentiellement.  
Faire parvenir votre curriculum vitae à:  
**Dépt 4562, Le Soleil Ltée**  
390, St-Vallier est  
Québec, Qué. G1K 7J6  
S'abstenir si vous ne rencontrez pas les exigences demandées.

**INGENIEUR-ASSOCIE(E) recherché(e)**  
**Le poste:**  
Ingénieur résident et directeur de notre succursale localisée à Sainte-Marie comté de Beauce.  
**Qualifications:**  
En plus de diriger notre succursale et d'être capable de concevoir et de surveiller des travaux municipaux, cet ingénieur devra avoir une forte personnalité de façon à être capable de défendre ses projets devant les églises municipales.  
**Rémunération:**  
Variable selon l'expérience.  
Avantages sociaux et bonification.  
Prière de communiquer avec:  
**R. Poulin ou J. Robitaille**  
Tél.: (418) 871-8151  
**Les Consultants B.P.R.**  
3333 boul. Hamel  
Québec, Qué.  
G1P 2J7

Mon entreprise est à la recherche de  
**DEUX CANDIDATS(ES)**  
avec ou sans expérience, pour la période de dix semaines débutant le 23 février.  
Le travail consiste à produire des déclarations d'impôts pour des particuliers.  
Salaire à discuter.  
Les candidats(es) devront faire parvenir leur curriculum vitae avant le 6 février 1981 à:  
**IMPOT-CIBLE ENR.**  
8500, boul. Henri-Bourassa  
Suite 245  
Charlesbourg, P.Q. G1G 5X1  
A l'attention de: **M. Denis Dorval**

**QUALIFICATEUR DEMANDE**  
Pour entrepreneur en plomberie chauffage et brûleur à l'huile  
**EXIGENCE:**  
être en règle avec la corporation des maîtres mécaniciens en tuyauterie et avec la Régie des entreprises en construction du Québec.  
Travail à l'année.  
Assurance-groupe et assurance-salaire.  
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à:  
**DEPT 4555, Le Soleil**  
390, St-Vallier est, Québec G1K 7J6

Conseil canadien des normes  
Standards Council of Canada  
**Gérant adjoint, essais**  
Le titulaire de ce poste aidera à la planification, à la mise sur pied et à la gestion de programmes d'accréditation des organismes d'essai (laboratoires) membres du Système de normes nationales du Canada.  
Les candidats devraient posséder une connaissance approfondie du développement et de l'application de normes de génie ainsi que des effets des activités d'essai sur la production industrielle, le commerce domestique et international, et la sécurité publique.  
L'expérience du travail d'un comité technique ainsi qu'une certaine facilité à négocier avec des représentants d'intérêts différents sont également des pré-requis importants.  
Il est essentiel de posséder une bonne connaissance de l'administration d'un laboratoire, de l'application des méthodes d'essai et des procédures de laboratoire.  
L'expérience et les connaissances nécessaires à ce poste sont normalement acquises au terme d'un cours universitaire en génie ou en science, et de huit (8) années d'expérience en technique et en gestion, ou encore par une combinaison équivalente de l'apprentissage et de l'expérience. Il est souhaitable de pouvoir communiquer en français et en anglais.  
Salaire: environ 30 000 \$  
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae, d'ici le 16 février, 1981, au Directeur de l'administration, Conseil canadien des normes, 350 rue Sparks, Ottawa K1R 7S8.

**SUPERVISEUR EN PERSONNEL**  
Poste actuellement vacant pour un spécialiste en gestion et administration des plans, pratiques et méthodes concernant le personnel de Formules d'Affaires Moore, à Beauceville, Qué. Notre entreprise située à Beauceville, dans un milieu progressif, fabrique des formules d'affaires et emploie environ 150 personnes dans l'usine et le bureau.  
Nous recherchons une personne possédant de trois à cinq années d'expérience, de préférence connexe à la fabrication, dans le domaine du personnel et des relations industrielles. La personne choisie sera en mesure de contribuer à d'importantes décisions administratives. Une facilité de communication orale et écrite en français et en anglais est essentielle.  
Sous la dépendance du directeur de l'usine, ce poste comporte toutes les obligations se rapportant au personnel: embauchage, salaire, entraînement et développement, relations ouvrières, sécurité au travail et mise en vigueur des décisions de la direction concernant les avantages sociaux.  
Moore tient la première place dans l'industrie des formules d'affaires et est en mesure d'offrir d'excellentes occasions d'avancement. Le revenu global comprend de vastes avantages sociaux.  
Discretion assurée. Veuillez adresser votre curriculum vitae à Monsieur R. Gervais, directeur de l'usine.  
**FORMULES D'AFFAIRES MOORE**  
BOITE POSTALE 400,  
BEAUCEVILLE, QUÉBEC  
G0S 1A0

Centre de Services Sociaux de l'Outaouais  
**POSTE VACANT**  
POSTE: Numéro 842  
**Directeur de services sociaux à la famille et à l'enfance**  
**FONCTIONS:**  
Gérer les activités relatives à la production, la distribution et le contrôle des programmes de consultation psychosociale à la famille et à l'enfance de la région 07.  
**QUALIFICATIONS:**  
Détenir un diplôme d'études universitaires en service social ou l'équivalent et avoir deux (2) ans d'expérience pertinente dont un (1) an et six (6) mois en gestion d'une unité de distribution de services sociaux.  
**TRAITEMENT:**  
A établir selon les règles de rémunération des cadres du réseau des Affaires sociales (classe 16).  
Prière de faire parvenir toute demande accompagnée de votre curriculum vitae à:  
**DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**  
105, boul. Sacré-Coeur  
Hull (Québec)  
J8X 3C5  
AVANT LE 18 FÉVRIER 1981

**REPRESENTANT AU SERVICE DU MATERIEL**  
Faites partie de l'équipe du service à la clientèle Kodak  
Contribuez au soin et à la satisfaction des clients Kodak qui possèdent et gèrent le matériel commercial de Kodak.  
La personne choisie sera responsable de l'installation sur les lieux et de l'entretien des ordinateurs, des appareils à microfilms, photocopieurs et autres unités électroniques complexes de Kodak.  
Les postulants(es) devront posséder un diplôme postsecondaire en électronique, ainsi que des aptitudes en mécanique. Ils seront en mesure de lire et de comprendre les dessins industriels et les diagrammes. Les postulants(es) devront aimer travailler en équipe. Ils devront être parfaitement bilingues.  
Nous offrons un salaire très intéressant, programme complet d'avantages sociaux.  
Posez votre candidature en personne ou envoyez votre curriculum vitae à:  
**KODAK CANADA INC.**  
1990, boul. Charest ouest  
Sto-Foy, Qué. G1N 2E8

### Les Industries L'Islet

# Tout projet de renflouement soumis à 3 prérequis

par Réal LABERGE  
 VILLE DE L'ISLET — Au moins trois groupes d'hommes d'affaires se sont montrés intéressés jusqu'ici à renflouer ou rouvrir l'usine des Industries L'Islet Inc., tandis qu'en dernier ressort, les employés syndiqués avec la CSD ont indiqué des intentions de former une coopérative.

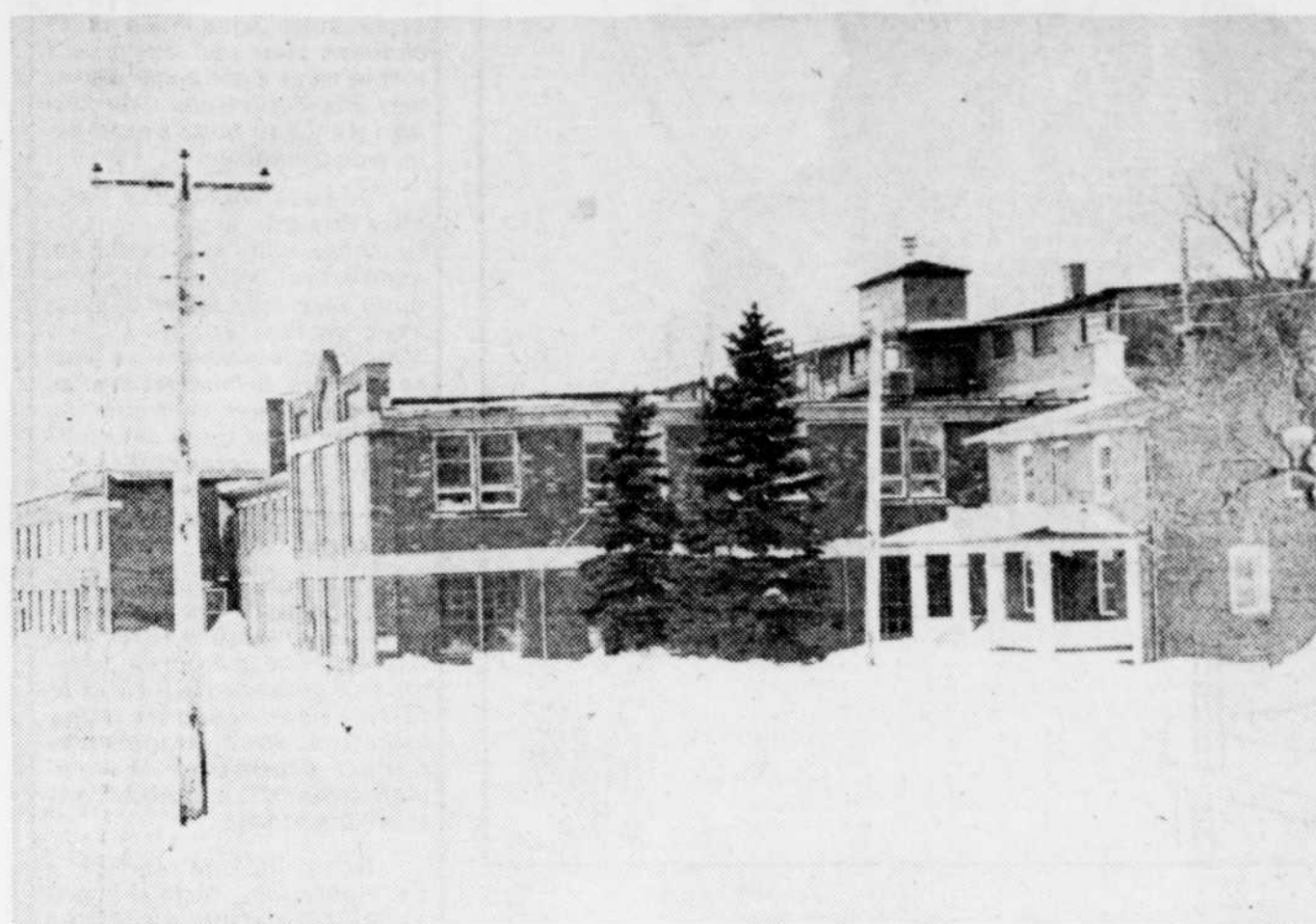
voquées à l'insuccès, ou ne dépasseront pas le stade du "mémorandum" et de la vaine attente d'un sauvetage miracle, si trois prérequis indispensables ne sont pas rapidement satisfaits, selon certains des promoteurs concernés et surtout les dirigeants du Conseil économique de Montmagny.

Et encore se retrouve-t-on face à des désaccords dans la poursuite ou le bien-fondé de cette triple assise d'une solution de relèvement, "qui doit en outre se matérialiser dans des projets concrets, avec argent sur la table", et avant que la SDI ne parvienne au délai prescrit pour la vente ou la liquidation de tous les actifs des Industries L'Islet!

Et encore se retrouve-t-on face à des désaccords dans la poursuite ou le bien-fondé de cette triple assise d'une solution de relèvement, "qui doit en outre se matérialiser dans des projets concrets, avec argent sur la table", et avant que la SDI ne parvienne au délai prescrit pour la vente ou la liquidation de tous les actifs des Industries L'Islet!

lancé dans des productions diversifiées, de l'avis du directeur général du conseil économique. "Il s'agit de trouver un industriel crédible, capable de mettre l'argent requis sur table, et qui soit prêt à exploiter une idée nouvelle, comme celles d'une camionnette de livraison électrique, des lits d'hôpitaux et d'une fourniture au gaz naturel, que nous avons proposées mais qui ont été rejetées", a lancé M. Weemaes.

Et à son avis, sauf pour la roulotte de voyage dont le marché est déclinant en fonction des prix pétroliers, la SDI, OSE et l'OPDQ sont tous prêts "à une location à prix dérisoire, et à toute l'aide financière requise, s'il se présente un promoteur avec un projet viable, pour la relance des Industries L'Islet!"



L'usine des Industries L'Islet Inc. est fermée depuis la mi-décembre.

Le Soleil, Réal Laberge

#### Un groupe a déjà abandonné

Le premier groupe à s'être manifesté pour assurer la continuité des opérations de l'usine comprenait cinq hommes d'affaires de ville de L'Islet même, sous la directive de l'entrepreneur Claude Arsenault. Les quatre autres associés étaient le député libéral Julien Giasson, MM. Bernard Mercier et Richard Couillard, ainsi que le maire André Journault, à titre de représentant d'une dizaine d'investisseurs.

On a fait une évaluation, qui situait à \$960,000 le montant nécessaire à la fabrication des roulettes. Mais la SDI aurait rejeté l'offre d'une location des immobilisations saisies. Le projet prévoyait une participation de \$60,000 des employés et une mise de fonds de \$100,000 de la part du groupe d'affaires. Les démarches ont précédé la fermeture de l'usine, au début de décembre.

"Mais maintenant, a déclaré au SOLEIL M. Arsenault, il est trop tard pour donner suite au projet! Les distributeurs de roulettes nous donnaient jusqu'au 17 janvier comme date ultime pour répondre à des commandes possibles de 400 à 800 roulettes de voyage."

#### Manufacturier français

L'un des deux autres groupes, "très intéressés" semble-t-il, serait "le plus gros manufacturier de rou-

lottes motorisées et de voyage de France", a précisé M. Pierre-Paul Bélanger, l'un des cinq propriétaires actuels des Industries L'Islet. Il s'est refusé à en dire davantage sur l'identité de ce groupe français.

Par contre, concernant l'achat de l'usine effectuée le 1er août dernier, M. Bélanger a tenu à nier les allégations d'une vente fictive. "Tout a été fait par voie d'un contrat normal, a-t-il insisté. Et si MM. Paul et Michel Gourdeau avaient encore leur mot à dire dans l'entreprise, M. Bélanger a remarqué "qu'on les aurait déjà vu revenir sur place!"

Tout en confirmant d'autre part que la SDI a saisi "tous les actifs de la compagnie, même les comptes recevables", M. Bélanger a cependant déclaré qu'il ne s'agissait toutefois pas d'une faillite.

Quant au troisième groupe d'un dépannage éventuel, LE SOLEIL a été informé qu'il comprenait cinq ou six membres de la Chambre de commerce de Montmagny, sous la directive du président, M. Léandre Boutin, de Cap-Saint-Ignace.

A ce sujet, le directeur général du Conseil économique de Montmagny Inc., M. Eugène Weemaes, a confirmé que des démarches ont été conduites jusqu'au Centre de recherche industrielle de Québec (CRIQ), en vue de l'exploitation de nouveaux produits industriels.

#### Deux ans d'efforts

Selon M. Weemaes, ces initiatives de relance s'inscrivent dans la série d'efforts poursuivis avec ténacité par cet organisme depuis déjà deux ans, en vue d'assurer la survie des Industries L'Islet Inc., mais qu'ont refusé de mettre en oeuvre les propriétaires de l'entreprise, notamment M. Paul Gourdeau.

L'usine de L'Islet dispose de l'outillage, de l'équipement et de la technologie qui la rendent capable de se

lancé dans des productions diversifiées, de l'avis du directeur général du conseil économique. "Il s'agit de trouver un industriel crédible, capable de mettre l'argent requis sur table, et qui soit prêt à exploiter une idée nouvelle, comme celles d'une camionnette de livraison électrique, des lits d'hôpitaux et d'une fourniture au gaz naturel, que nous avons proposées mais qui ont été rejetées", a lancé M. Weemaes.

Et à son avis, sauf pour la roulotte de voyage dont le marché est déclinant en fonction des prix pétroliers, la SDI, OSE et l'OPDQ sont tous prêts "à une location à prix dérisoire, et à toute l'aide financière requise, s'il se présente un promoteur avec un projet viable, pour la relance des Industries L'Islet!"

Et il a souligné que le délai légal de 60 jours, "avant d'aller aux appels d'offres pour la vente de quoi que ce soit", ne viendra que le 18 février. Il devait aussi admettre que la prise de possession de la SDI "était un geste significatif" des intentions d'une vente.

Il s'est toutefois refusé à donner la moindre indication sur le montant du prêt consenti par la SDI en 1977, pour favoriser le départ d'un contrat de camps industriels destiné à la baie James.

D'autres sources d'information du SOLEIL ont par ailleurs fait état d'un montant se situant entre \$500,000 et \$1,000,000, ou d'environ \$800,000.

# Meilleure année que prévue à la Coop laitière

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-MALACHIE — Pour l'année se terminant au mois d'août 1980, les réceptions totales de lait enregistrées à la Coopérative laitière du Sud de Québec (CLSQ) ont été de 640 millions de livres, soit 5,7 pour 100 de plus que les prévisions budgétaires.

De cette réception, 526 millions de livres sont parvenues des sociétaires et 114 millions de livres ont été achetées de la Fédération des producteurs de lait du Québec.

C'est ce qu'a révélé, hier, M. André Forcier, directeur général de la CLSQ à l'assemblée générale annuelle des sociétaires de cette coopérative, tenue à Saint-Malachie de Dorchester et qui groupait quelque 350 personnes des régions de Beauce, de Dorchester, de Bellechasse et de Lotbinière.

Selon M. Forcier, "cette augmentation du volume de lait acheté de la Fédération des producteurs de lait du Québec est directement reliée aux intégrations massives de 1979-80 et fait suite aux ententes intervenues entre le mouvement coopératif et le syndicalisme agricole".

"Même si l'intégration des producteurs de lait industriel au marché du lait de consommation a eu une influence marquée sur le volume de lait reçu par la coopérative, ajouta M. André Forcier, il faut noter le travail fait par le service de l'information de la CLSQ pour que les sociétaires puissent utiliser au maximum les quotas qui leur sont alloués."

Dans son rapport annuel M. Forcier mentionne "que le centre des activités de la CLSQ a été l'usine de Sainte-Claire qui a transformé 197 millions de livres de lait en 2 millions de caisses de lait concentré".

A cette production on doit ajouter 1 million de livres de jus UHT et 10 millions de litres de lait Grand

Pré, dont 30 pour 100 a été livré à des marchés d'exportation.

Aussi, on a fabriqué à l'usine de La Durantaye 3,531,156 livres de fromage, ce qui représente 42 pour 100 de la production totale de fromage de la CLSQ et l'on a produit 2,103,000 livres de poudre de lactosérum, dont une partie faite avec le lait de fromage provenant de l'usine de Beauceville.

A l'usine de Saint-Agapit, la production de beurre a été de 14,253,222 livres, dont plus de 50 pour 100 vendus sur le marché du détail, alors que la fabrication de poudre de lait écrémé s'élevait à 11,568,000 livres et que celle de la poudre de lait de beurre atteignait 725,000 livres.

Du côté de l'usine de Beauceville, sa production de fromage de cheddar a été de 4,695,000 livres et la fabrication de poudre écrémé totalise près de 14 millions de livres, en plus d'avoir fabriqué 345,000 livres de beurre de whey et 2,600,000 livres de poudre de lait de fromage.

Il en résulte qu'avec une telle production les ventes de la CLSQ se sont totalisées à \$130,581,206 avec un trop-perçu non réparti de \$565,904.

#### Lait nature

Au sujet de la fusion des laiteries Laval et Cité, de Québec, M. André Forcier fit savoir "que cette transaction faisait suite à une longue étude entreprise à l'hiver 80 et dont les premiers résultats ont été connus en juin dernier".

D'après M. Forcier, "plusieurs raisons importantes ont incité la CLSQ à envisager un semblable regroupement dont la principale était la non-rentabilité des opérations, autant pour la Laiterie Laval que pour la Laiterie Cité".

En regroupant les opérations de lait nature et de crème glacée à Québec, soit en fusionnant Laval et Cité, ajouta M. André Forcier, "il nous est permis de croire que la rentabilité promise par les études effectuées tout au cours de l'année pourra être atteinte dans un avenir assez rapproché, tout en permettant une diversification impensable auparavant et une utilisation rationnelle et efficace, autant des bâtiments et équipements, que des ressources humaines".

#### Compétition

Toutefois, le directeur général de la CLSQ trouve déplorable que certains sociétaires n'hésitent pas, moyennant un léger gain immédiat, à

expédier leur lait à une entreprise dont une des activités principales est la fabrication de la margarine.

En agissant ainsi, dit-il, "ces sociétaires de la CLSQ encouragent une industrie qui en plus de fabriquer des produits à base d'huile végétale, produit toute proportion gardée, un pourcentage de poudre de lait écrémé beaucoup plus élevé que celui de la CLSQ".

Ce sont des gestes comme ceux-là, affirma M. André Forcier, "qui

font que les propriétaires ont vu élever leur cotisation au Bureau canadien des produits du lait en vue d'augmenter la publicité des produits laitiers, en outre, celle du beurre".

De plus, M. Forcier trouve illogique la situation par laquelle les producteurs payent \$0,15 le 100 livres de lait pour promouvoir la consommation des produits laitiers, tout en permettant à une compagnie de fabriquer des produits qui sont di-

rectement en compétition avec la production laitière.

Quoiqu'il en soit, fit remarquer le directeur général de la CLSQ "le mal est fait et l'on travaille pour corriger la situation, comme on l'a fait auparavant puisqu'il faut mentionner qu'en 1977, 91 pour 100 de toutes les réceptions de lait de la CLSQ était dirigé vers la production de beurre et de poudre de lait écrémé, alors qu'en 1979-80 on a réussi à abaisser ce chiffre à 48 pour 100.

# Il y a moins de producteurs

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-MALACHIE — "Même si la température n'a pas toujours été favorable aux producteurs de lait en 1980, la Coopérative laitière du Sud de Québec (CLSQ) a tout de même eu la possibilité d'augmenter graduellement sa production et à trois reprises on a connu des augmentations dans les prix de base des produits laitiers."

Ces renseignements ont été donnés, hier, par M. Léonard Morin, président de la CLSQ, devant quelque 350 sociétaires à l'assemblée générale annuelle de cette coopérative tenue à Saint-Malachie de Dorchester.

"D'une part, a déclaré M. Morin, la Commission canadienne du lait nous a accordé une augmentation d'environ 7 pour 100 de nos quotas au cours de la période du 1er août 1979 au 1er septembre 1980 et d'une autre part, on a eu l'opportunité d'en acheter des tranches appréciables aux ventes à l'encan.

"Toutefois, dit-il, dans la seule région couverte par les Syndicats de producteurs de lait de Québec-Sud, et de Québec-Est, Nord et Ouest, l'an-

née laitière 1979-1980 va se terminer avec une diminution de 225 producteurs qui ont vendu leur quota.

"Malgré cette baisse de producteurs, fit remarquer M. Léonard Morin, la demande pour les quotas demeure toujours forte puisque les prix n'ont pas vraiment eu tendance à baisser.

"Aussi, ajouta-t-il, depuis le 1er octobre 1979, un total de 410 sociétaires de la CLSQ se sont intégrés au lait nature, ce qui a valu à la plupart d'entre eux, une augmentation de 17 pour 100 de leur quota, tout en leur permettant de livrer à la CLSQ l'équivalent de leur quota de lait de transformation."

Le président de la CLSQ fit de plus savoir que "les décisions prises par la Commission canadienne du lait depuis deux ans de rembourser une partie des pénalités hors-quota indiquent bien aussi que nous pouvons prendre le risque d'expédier un peu plus que notre quota plutôt que d'utiliser notre production des derniers jours de l'année à des fins moins rentables".

Selon M. Léonard Morin, "ce sont des effets bénéfiques de l'entente intervenue entre les fé-

dérations et les coopératives laitières en décembre 1979, puisque les achats et les prêts de quota ont permis à un bon nombre de producteurs de régler leur problème de surproduction, car l'année laitière qui s'est terminée le 31 juillet 1980, n'a pas causé autant d'inquiétudes et autant de pertes que celles que nous avions connues à la fin des années laitières précédentes".

"En procédant de cette façon, a conclu M. Morin, les sociétaires peuvent continuer de faire affaire avec leur coopérative pendant que cette dernière y trouve une plus grande sécurité et une plus grande uniformité dans ses approvisionnement."

Il alla jusqu'à dire "pour donner suite à cette entente, vos administrateurs ont accepté le projet de plan conjoint, le nouveau règlement de quota et le règlement établissant deux pools de lait, mais d'autres engagements relatifs à cette entente sont toujours en voie de réalisation, et il nous reste à souhaiter qu'ils aient pour résultats d'apporter une paix durable dans notre industrie et une plus grande sécurité à nos producteurs".



Léonard Morin, président de la Coop laitière du Sud de Québec.

**RESTAURANT CAFE D'EUROPE**  
 les 30, 31 janvier et dimanche le 1er février  
 • le bûsson d'espertans  
 • frais, sauce tartare  
 • l'osso bucco à la milanaise  
 • le risotto au safran et les petits pois à la française  
 • le chariot des mille douceurs  
 • café  
 Le tout \$13.95  
 27, Ste-Ange, Québec 692-3835

**ALERTE... À PLACE QUÉBEC**  
**Rodier Paris a reçu la collection printemps-été 1981.**  
 Le tout Paris est là.  
 Venez et faites vos mises de côté.  
 N'attendez pas!  
**RODIER PARIS**  
 Place Québec

**NE MANQUEZ PAS \$4 LA BOITE**

**LA SOIRÉE DE LA BOUGIE LE SAMEDI 31 JANVIER A COMPTER DE 18 HEURES**

**PLUS DE \$50,000 EN PRIX A GAGNER, DONT**

- 1 prix de \$25,000
- 1 prix de \$5,000 ou une automobile
- 1 prix de \$1,000
- 4 prix de \$1,000
- 141 prix de \$100
- 200 billets de Provincial Super-Loto

**GENS DES DUCHÉS, "FAITES VOTRE PETITE PART" ALLUMEZ NOS BOUGIES!**

CETTE ANNÉE, LA BOÎTE DE DEUX BOUGIES VOUS EST ENCORE OFFERTE AU CÔTÉ DE \$4.00 LA BOÎTE.

DÉPÔTS DANS TOUS LES RESTAURANTS MCDONALD'S

**LOTO-SELECT**

Date: 28-01-81  
 Numéro gagnant: 8212  
 Ventes: \$123,560.50

Mises de 50¢ gagnantes	Lot par mise de 50¢
dans l'ordre	5 3,404.20
dans n'importe quel ordre	136 283.70





**Garneau**  
PAPETERIE  
Tout pour la maison, l'école  
ou le bureau.  
34, SAINT-ANNE

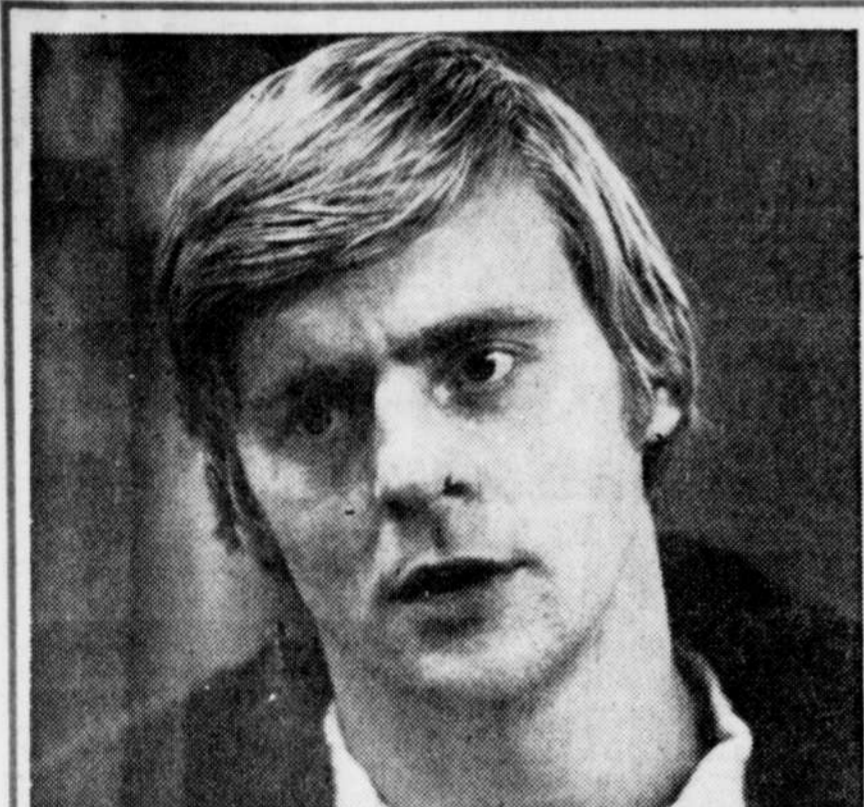
# LE SOLEIL

Avec ses messages,  
**LE SOLEIL**  
illumine  
les écrans de  
Place Laurier

85<sup>e</sup> année, no 29  
38 pages 3 cahiers

QUÉBEC, VENDREDI 30 JANVIER 1981

Livraison à domicile (6 jours) \$1.60  
Iles de la Madeleine Gaspé-Percé-Abitibi 45¢ Québec 25¢



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve

## Les Nordiques ont quatre gardiens

Daniel Bouchard, acquis hier des Flames de Calgary contre l'ailier droit Jamie Hislop, devient le quatrième gardien des Nordiques. Bouchard, photographié à son arrivée à Québec hier soir, aura le gros de la tâche d'ici la fin de la saison, a dit Michel Bergeron. Quant à Michel Dion et Ron Grahame, ils devront partir...

page C-1

**Hislop a  
quitté en  
pleurant**

**Bouchard  
s'amène  
en riant**

# Tandis que Londres pourrait faire de même Le Sénat songe à bloquer Trudeau

EDMONTON et OTTAWA (d'après CP) — Au moment même où un comité des relations étrangères des Communes britanniques concluait à l'unanimité que Westminster devait rejeter la requête canadienne de rapatriement de la constitution, un sénateur canadien affirmait, hier, que le projet Trudeau risquait d'être battu à la Chambre haute à moins que

les sénateurs soient assurés de la survie de leur institution.

Le sénateur en question, qui a demandé à conserver l'anonymat, a dit au cours d'une entrevue que plus de 20 autres sénateurs libéraux se proposaient de voter contre le projet de résolution si des amendements satisfaisants n'étaient pas apportés.

"Tout indique qu'il y aura suf-

fisamment de sénateurs libéraux, conservateurs et indépendants pour défaire le projet", a-t-il dit.

"Il ne s'agit pas uniquement pour nous de sauver notre peau, a dit le sénateur. Si des changements doivent être apportés au Sénat, nous voulons être consultés", a-t-il ajouté.

Hier, le gouvernement Trudeau décidait de faire marche arrière et

de prolonger à 180 jours le droit de veto suspensif dont jouirait le Sénat sur tout projet de loi que la Chambre des communes lui enverrait pour ratification. Mais le sénateur libéral a indiqué que cette concession n'était pas suffisante pour rallier les sénateurs à la proposition de M. Trudeau.

(Suite à la page A2, 1<sup>re</sup> col.)

# Lévesque satisfait

MONTREAL (d'après PC et LE SOLEIL) — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, s'est dit "très heureux" que le comité des relations étrangères des Communes britanniques recommande de rejeter la requête d'Ottawa sur le rapatriement de la constitution.

M. Lévesque, faisant campagne hier en faveur de la pétition pour Solidarité Québec, a dit aux journalistes qui l'accompagnaient: "C'est un comité très prestigieux et ce qu'il recommande est plein de bon sens."

Ne voulant pas élaborer davantage, puisqu'il venait tout juste d'entendre la nouvelle à la radio, M. Lévesque a simplement ajouté que "tout le monde à travers le pays est

opposé à cette action "bulldozer" du gouvernement fédéral."

## De Bellefeuille

"C'est bien! C'est énorme! C'est une très grande victoire pour les provinces" a commenté hier après-midi l'adjoint parlementaire du ministre des Affaires intergouvernementales, M. Pierre de Bellefeuille, à qui LE SOLEIL apprenait la recommandation du Select Committee de Londres de rejeter la demande de rapatriement unilatéral de la constitution canadienne.

M. de Bellefeuille a été directement associé à toutes les rondes de négociations constitutionnelles

depuis juin dernier, avec les ministres Claude Morin, Marc-André Bédard et Claude Charron. Ces trois derniers étaient à l'extérieur du Québec, hier, quand la nouvelle sur la prise de position du Select Committee est parvenue.

Selon M. de Bellefeuille, le Parlement britannique communiquera maintenant avec le gouvernement du Canada pour réévaluer la situation. La recommandation de ce comité spécial de parlementaires britanniques exercera de très fortes pressions sur Ottawa, croit M. de Bellefeuille, pour que le projet de rapatriement unilatéral soit retiré et que M. Trudeau revienne à la table des négociations,

(Suite à la page A2, 1<sup>re</sup> col.)

## Martial Asselin endosse l'avis des dissidents libéraux

page A-3

## L'opposition de Québécois à Ottawa: un mince réconfort

l'éditorial de Marcel Pépín en page A-6

## Destitution du secrétaire Doyon

# La CUQ retarde sa décision

par Denis ANGERS et Pierre-Paul NOREAU

Le conseil de la Communauté urbaine de Québec a décidé de surseoir à sa décision finale sur la destitution de son secrétaire Me Réjean Doyon, respectant de la sorte une demande de la Commission des droits de la personne.

Lors de l'assemblée régulière du conseil de la Communauté urbaine, hier, le président M. Marcel Pageau a fait part aux membres d'une requête en ce sens de la part de M. Normand Dauphin, directeur du bureau de la Commission des droits de la personne à Québec.

M. Dauphin avait précédemment été saisi d'une plainte de la part de Me Doyon sur la discrimination dont il allégué être la victime quant aux motifs invoqués par le comité exécutif de la CUQ pour sa destitution.

Cette plainte a été jugée à première vue recevable par la Commission des droits qui a avisé cette semaine M. Pageau de son intention de faire enquête. En conséquence, le conseil a jugé préférable d'attendre le verdict avant de statuer sur la recommandation de son exécutif.

Une rencontre sur l'examen des motifs aura lieu lundi prochain entre le directeur de la Commission des

droits et libertés et le président de la Communauté urbaine.

La suspension du secrétaire de la CUQ demeure cependant effective jusqu'à ce que le conseil se prononce sur la recommandation de destitution.

## Discrimination?

C'est quelques jours à peine après un congé de maladie de six mois que Me Doyon s'est vu infliger sa suspension par le comité exécutif, soit le 13 janvier dernier.

A ce moment, le comité exécutif a demandé au secrétaire de quitter

l'Alliance du personnel de direction supérieure de la CUQ, association regroupant plusieurs chefs de service à la Communauté urbaine. Sa présence comme membre et surtout président de l'Alliance était jugée par l'exécutif incompatible avec les fonctions de secrétaire et de directeur du service du contentieux exercées par Me Doyon.

Refusant d'accéder à la demande du comité, Me Doyon est immédiatement tombé sous le coup de la suspension. "En ce faisant, le comité exécutif a fait preuve de discrimination, brimant la liberté d'association reconnue par la charte des

droits de la personne", a déjà fait valoir le secrétaire. Une plainte a d'ailleurs été déposée auprès de la Commission des droits et libertés.

Après une première évaluation de la requête, la commission a jugé la plainte recevable. "Sous réserve des vérifications à faire lors de l'enquête, il pourrait y avoir discrimination au niveau des convictions politiques, contrevenant ainsi à deux articles de la charte des droits de la personne", a pour sa part expliqué M. Dauphin. La décision qu'il rendra après étude de ce dossier orientera la suite des événements.

Le président de la Communauté urbaine de Québec, M. Marcel Pageau, s'est refusé à tout commentaire à l'issue de la réunion du conseil.

"Je crois qu'il s'agit d'une décision très raisonnable dans les circonstances" d'alléguer par ailleurs le maire de Beauport, M. Michel Rivard. "Les membres du conseil sont des gens sensés et ils ont voulu avoir une connaissance plus approfondie du dossier avant de se prononcer. Ils ont de plus pris bonne considération de la requête de la Commission des droits de la personne."

La plupart des réactions obtenues à l'issue de la séance allaient dans le même sens, personne n'osant s'aventurer à donner ses impressions sur les motifs invoqués pour écarter M. Doyon. Tous s'accordaient cependant à qualifier l'affaire de "problème sérieux et épineux".

vendredi

## André Maltais sort le fouet à Sept-Iles

page A-5

## Le procès Cantin interrompu

Sa demande de suspension des procédures pour permettre l'audition d'un témoin de dernière heure ayant été refusé, l'avocat de Florent Cantin a porté ce refus en appel, hier, ce qui a pour effet d'interrompre le procès.

page A-3

## sommaire

Annonces classées	C-4 à C-14
Arts et spectacles	A-9 à A-11
Bridge	C-12
Carrières et professions	A-4
Décès	C-15
Economie-finances	B-2 et B-3
Editorial	A-6
Feuilleton	A-11
Horoscope	C-12
Information régionale	A-4 et A-5
Mot mystère	C-5
Mots croisés	C-6
Où aller à Québec	A-11
Page des lecteurs	A-8
Page documentaire	A-7
Patron	C-10
Pierre Champagne	A-12
Sport	C-1 à C-3
Télévision	C-15 et A-10

## Adolfo Suarez démissionne

page C-16

## Un juge rêvé

LONDRES (AFP) — Un conducteur britannique qui avait été condamné pour une infraction au code de la route a vu sa peine annulée en appel, le juge de première instance ayant rendu sa sentence après avoir dormi pendant les débats. M. Jonathan Taylor, 25 ans, était poursuivi pour conduite négligente. Il avait fait appel en soulignant que le président du tribunal qui l'avait condamné à 35 livres d'amende avait fait un petit somme pendant l'audience. La Cour d'appel, bien éveillée, a cassé le jugement.

# Reagan s'attaque durement à l'URSS

WASHINGTON (d'après AFP, NYTNS et UPI) — Le président Ronald Reagan a condamné l'URSS dans des termes extrêmement violents et repoussé toute forme de "revanche" contre l'Iran, lors de sa première conférence de presse tenue à la Maison-Blanche, hier après-midi.

Evoquant l'attitude des Soviétiques, il n'a pas hésité à dire que la seule moralité que reconnaît l'Union soviétique "est celle qui renforce sa cause, c'est-à-dire qu'elle se réserve le droit de commettre des crimes, de mentir, de tricher de façon à atteindre cet objectif". "Quand vous avez affaire avec eux, a-t-il ajouté, même quand il est question de détente, vous devez avoir cela en tête." Il avait répété auparavant qu'à ses yeux toute discussion sur la limitation des armements stratégiques ne pouvait être séparée de l'attitude globale de l'Union soviétique dans le monde.

Interrogé à plusieurs reprises sur sa politique vis-à-vis de l'Iran, il a affirmé qu'il "n'était pas digne des Etats-Unis" d'appliquer une revanche quelconque contre l'Iran. Il a confirmé que les Etats-Unis honoreront les accords d'Alger, à condition qu'ils soient conformes aux lois internationales, mais, a-t-il ajouté, "cela ne signifie pas que nous faisons comme si rien ne s'était passé".

Le nouveau président décidera sous peu s'il lève ou non l'embargo sur l'exportation de céréales vers l'URSS. Cet embargo avait été décidé par le président Carter à la suite de l'envahissement de l'Afghanistan par l'Union soviétique.

questions techniques. Il s'est fait reprendre ainsi par un journaliste qui lui a fait remarquer qu'il avait situé la Jamaïque en mer Méditerranée.

Une semaine après sa prise of-

ficielle de fonctions, il n'a pu que répondre plusieurs fois "attendez". Cela a été le cas notamment quand il a

(Suite à la page A2, 3<sup>e</sup> col.)



La première conférence de presse du président Reagan s'est déroulée dans l'ordre, hier, à Washington.

## la météo de jacques bureau pour le week-end

Des températures près de la normale et même au-dessus pour certaines régions, un ciel plutôt ensoleillé et des vents légers, voilà le menu de la fin de semaine. Samedi tout comme dimanche les températures rendront l'accès au grand air très agréable et, de connivence, le soleil aidera. Des vents légers souffleront de l'ouest et nord-ouest pendant ce temps. Il n'y aurait aucune région plus favorisée tant dans l'ouest que l'est du Québec. Les quelques heures de pluie et de temps doux de cette semaine n'ont pas trop endommagé l'enneigement et bien que cette neige ait une texture glacée en certains endroits, les températures plus élevées des prochaines heures devraient aider. Le temps froid a quitté le sud-est des Etats-Unis et la Floride jouit de températures saisonnières allant de 23 à 25.

autres détails, page C-4

# Requêtes sur les placements de la CUQ

par Denis ANGERS et Pierre-Paul NOREAU

Toute ville membre de la Communauté urbaine de Québec devrait pouvoir se retirer du fonds d'amortissement de la CUQ. Chacune d'elle devrait d'autre part assumer en fonction de sa quote-part les pertes éventuelles encourues par les placements faits au "Prêt hypothécaire".

Le maire de Val-Bélair, M. Yvan Dubé, a déposé hier au conseil de la Communauté urbaine ces deux propositions qu'il désire voir étudier lors de la prochaine réunion régulière. Les requêtes sont étoffées par le dossier complet de tous les placements effectués par la CUQ au nom de sa municipalité.

## Percée du syndicalisme dans l'Eglise

La syndicalisation vient de faire une percée au sein de l'Eglise de la région de Québec avec une demande d'accréditation syndicale transmise au ministère du Travail par un groupe de sept personnes travaillant pour la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), le Mouvement des travailleurs chrétiens (MTC) et le Regroupement action milieu (RAM).

Ce précédent vise, selon l'information transmise par MM. Guy Baillargeon et Gérard Létourneau, à assurer la sécurité d'emploi, la négociation de conditions de travail, une meilleure qualité de service aux employés et la valorisation du rôle spécifique des mouvements d'action catholique spécialisée.

Cette démarche, de l'avis des demandeurs, s'inscrit dans le cadre de l'objectif diocésain de 1980-1981 à savoir la coresponsabilité dans l'Eglise et se veut une prise en charge de leur vie de travail et de leurs responsabilités dans l'Eglise.

La demande d'accréditation sera soumise lors d'une audition, lundi, au ministère du Travail, et les demandeurs souhaitent que leur démarche ait des retombées pour les travailleurs d'autres secteurs de l'Eglise.

## Le Sénat...

(Suite de la première page)

deau. Présentement le Sénat a un droit de veto total sur les lois qu'il a étudiées.

Le Sénat se compose actuellement de 64 libéraux, 26 conservateurs et quatre indépendants. Dix sièges sont vacants.

### Recommandation britannique

Au sujet de la recommandation du comité parlementaire britannique de dire non à M. Trudeau, c'est M. Anthony Kershaw qui a fait connaître cette décision, hier, au cours d'une interview téléphonique avec le Edmonton Journal.

Interrogé aux Communes à Ottawa, le premier ministre, M. Pierre Trudeau, s'est dit toujours confiant que le gouvernement britannique appuiera son projet de résolution constitutionnelle, malgré la décision du "Select Committee".

"Je n'ai pas vu le rapport auquel on réfère, mais je sais que ce n'est pas la position du Parlement ou du gouvernement de Grande-Bretagne", a dit M. Trudeau.

### Le rapport

Dans le rapport qu'il soumet aux députés, le comité parlementaire signale qu'il n'existe aucun précédent de ce que le premier ministre Trudeau demande actuellement à la Grande-Bretagne de faire.

"Ce qui signifie, a précisé M. Kershaw, que nous pouvons rejeter la requête et que, en fait, nous devons le faire."

Et M. Kershaw d'ajouter: "J'ai bien peur que M. Trudeau n'aimera pas cela".

M. Kershaw a expliqué que le statut de Westminster faisait de la Grande-Bretagne la gardienne des intérêts provinciaux autant que fédéraux et que le gouvernement fédéral avait donc besoin de l'appui de "la grande majorité" des provinces.

Ce point, a rappelé M. Kershaw, a notamment été soulevé par la province de l'Alberta et par d'autres provinces.

"Le résultat de notre rapport, a prédit M. Kershaw, sera, au point de vue pratique, de prolonger le débat ici. Il est très peu probable que nous adoptions la requête canadienne sans un long débat."

### Trudeau

Interrogé à savoir s'il entend modifier sa position sur la réforme constitutionnelle, face à l'opposition qui se manifeste à l'encontre de son projet, le premier ministre Trudeau a déclaré qu'il serait prêt à reconsidérer la question si les premiers ministres provinciaux pouvaient s'entendre entre eux.

## Lévesque satisfait...

(Suite de la première page)

comme le réclame la publicité diffusée par le gouvernement du Québec actuellement.

Les provinces tiennent depuis hier le gros bout du bâton, selon les explications de M. de Bellefeuille et

Selon M. Dubé, le comité exécutif de la CUQ n'a pas respecté ses engagements envers les villes membres lorsqu'il a fait des placements au "Prêt hypothécaire". Cette société n'aurait pas dans la liste des institutions éligibles pour de telles transactions avec l'organisme supra-municipal.

Le maire constate également dans son relevé le versement en retard (dans certains cas jusqu'à plus de 100 jours) des intérêts payés et exigibles en vertu des placements faits par la CUQ pour Val-Bélair.

"Il m'apparaît important de cesser de confier des capitaux à la CUQ puisque sa lourdeur et son inefficacité nous ont fait perdre des sommes d'argent importantes", conclut-il dans un document adressé au président M. Marcel Pageau, où il dévoile son intention de faire étudier par le conseil ses propositions.

M. Dubé ne semble pas s'en faire outre mesure sur ses chances de succès. Il semble assuré que peu de membres appuieront sa recommandation de laisser les villes libres de participer au fonds d'amortissement de la CUQ.

Toutefois, la seconde proposition pourrait recevoir un support beaucoup plus étendu de la part des villes qui accusent de grosses pertes par rapport à leur budget global par l'affaire du "Prêt hypothécaire". Charlesbourg et Beauport entre autres devraient être très intéressées à voir les grosses municipalités éponger les pertes en fonction de leur quote-part et non en fonction des capitaux qu'elles ont investis. Mais encore là, il est loin d'être certain que Val-Bélair ralliera la majorité des voix.

### Mort de la mère du dalai-lama

NEW DELHI (AFP) — Tsering Diki, la mère du dalai-lama, est morte à l'âge de 80 ans, le 12 janvier dans sa résidence de Dharamsala (nord de l'Inde), apprenait-on hier à New Delhi.

Connue comme la mère universelle "Gyaltum Chemo", Tsering Diki était née le 5 mars 1900 à Sining dans la province tibétaine de l'Amdo. Elle a donné le jour à seize enfants, le quatorzième étant l'actuel dalai-lama, réincarnation du premier dalai-lama né en 1391.



Le ministre des Communications, M. Francis Fox, croit toujours à la possibilité de négociations à Radio-Canada.

## Nomination d'un médiateur indépendant envisagée pour R.-C.

(D'après PC) — Tandis que la conciliation entre la direction de Radio-Canada et ses 500 journalistes hors Québec est rompue, le ministre fédéral du Travail, M. Gerald Regan, a indiqué, hier, qu'il étudiera la possibilité de nommer un médiateur indépendant dans le conflit qui oppose les 180 journalistes du Québec à la société d'Etat.

Un porte-parole syndical des journalistes hors Québec a déclaré, hier, que s'il n'y avait pas de progrès dans les négociations dans les six prochaines semaines, il pourrait y avoir une grève de tous ces autres journalistes.

Les discussions entre les deux parties ont échoué sur la question de la compétence syndicale, la Guilde des journalistes qui représente les 500 syndiqués exigeant la syndicalisation des journalistes d'affaires publiques.

Pour la direction de Radio-Canada, il n'est pas possible d'accepter la demande de la Guilde parce que cela reviendrait à empiéter sur la compétence d'autres syndicats.

Au point de vue salarial, la société a offert des augmentations annuelles de 8 pour 100 dans un contrat de deux ans et les journalistes réclament des augmentations de 14 pour 100 chaque année.

Quant à la rencontre que devaient avoir les porte-parole syndicaux du Québec et le ministre des Communications, M. Francis

Fox, elle a eu lieu tel que prévu et à la sortie de l'entretien, M. Fox a déclaré qu'il continuait à croire "qu'il y a place pour la négociation".

De son côté, le président du Syndicat général du cinéma et de la télévision, M. Bernard Larin, a souligné que puisque les journalistes sont des employés d'une société d'Etat, il serait préférable que le médiateur ne vienne pas de la fonction publique, ce à quoi le ministre Regan a réagi, défendant l'indépendance et la compétence de M. Guy de Meiris.

M. Regan a rappelé le récent succès de la médiation dans le conflit à Air Canada tout en soulignant que Radio-Canada et le syndicat des journalistes devaient décider de négocier sérieusement avant que n'intervienne un médiateur du ministère ou de l'extérieur. "Il faut être deux pour danser le tango", a-t-il commenté.

Plus tôt, à la Chambre des Communes, le ministre Regan a refusé de répondre à une question lui demandant s'il rencontrerait les deux parties impliquées dans le conflit au Québec.

Entre-temps, Knowlton Nash, lecteur du National, a lu les nouvelles nationales, mercredi, avec, à ses côtés, des gardes de sécurité.

Mardi, des journalistes en grève du Québec avaient envahi le studio, forçant l'interruption du bulletin de nouvelles pendant quelques minutes.

## L'original des films remis à Radio-Québec

MONTREAL (d'après CP) — La Sûreté du Québec a remis, hier matin, à Radio-Québec l'original des films saisis mercredi dernier à La Tuque, à la suite d'une manifestation de bûcherons en grève à l'usine de la CIP, à Fitzpatrick.

On se rappellera qu'à la suite des protestations de Radio-Québec, la police avait remis copies des films à l'équipe de tournage. Les enquêteurs avaient cependant averti le réseau

que la diffusion du documentaire pourrait être jugée illégale, les films pouvant être utilisés comme preuve du présumé délit commis par les manifestants.

Hier, Radio-Québec a émis un communiqué précisant que l'original des films avait été retourné et que l'émission "L'objectif" serait présentée comme prévu le dimanche 15 février à 21h30.

## Reagan...

(Suite de la première page)

été interrogé sur la poursuite de l'embargo sur les ventes de céréales à l'Union soviétique, ou sur le démantèlement des ministères de l'Éducation ou de l'Énergie, qu'il avait promis pendant sa campagne.

Il a par contre très bien joué de cette imprécision pour mettre en garde une fois de plus les "terroristes" qui sont "assez confiants pour aller se coucher et se réveiller sans que les États-Unis aient réagi après qu'ils eurent été attaqués".

"Une riposte rapide et efficace" au terrorisme, a-t-il souligné, signifie que "qui que ce soit dans l'avenir qui violera nos droits, ne pourra pas aller au lit aussi confiant".

### Mesures économiques

Dans le but de contrôler "le

monstre de l'inflation, le président Reagan a décidé d'éliminer la Commission de surveillance des prix et des salaires. Il a aussi ordonné un gel de 60 jours de 100 projets de loi fédéraux.

Le contrôle des prix et des salaires est une "faillite", un moyen qui s'est avéré tout à fait inefficace pour juguler l'inflation", selon les paroles de M. Reagan, qui a décidé de mettre fin à l'existence de la Commission de surveillance des prix et des salaires. Tous les employés seront remerciés et le budget annuel de \$1.5 million de l'organisme sera affecté ailleurs.

Les 100 projets de loi gelés concernent la protection de l'environnement, la conservation de l'énergie, la sécurité des travailleurs, etc.

## SCHL: 8 employés répondront à 30 accusations

MONTREAL (PC) — Huit employés de la Société centrale d'hypothèques et de logement, de même qu'un entrepreneur en construction, devront comparaître le 15 avril en cours des sessions de la paix pour répondre à une trentaine d'accusations de conspiration, de corruption, de fraude, de trafic d'influence, de vol, d'abus de confiance, d'entrave à la justice et de recel.

Les actes reprochés qui auraient été commis entre le 1er juin 1971 et le 1er juillet 1977 sont relatifs à l'administration de certains projets domiciliaires de la SCHL.

Les fonctionnaires contre lesquels la Gendarmerie royale du Canada a décidé de porter plainte sont: Paul Leblanc, 44 ans, de Chomedey; Roger Massicotte, 49 ans, de Brossard; Yves Lajeunesse, 34 ans, de Sainte-Julie; Réjeanne Plaisance, 43

ans, de Montréal; Alcide Brosseau, 54 ans, de Montréal; Guy Lamoureux, 56 ans, de Duvernay; Berthe Bélanger, 39 ans, de Pointe-aux-Trembles et Lucien Nantel, 65 ans, de Fabreville.

En plus d'avoir conspiré entre elles, toutes ces personnes sont également accusées d'avoir conspiré avec l'entrepreneur Réal Morissette, 48 ans, de Montréal.

Ce dernier a été accusé de conspiration, de corruption et de vol.

Les accusations font état de l'acceptation de pots-de-vin par les fonctionnaires, de travaux effectués à leurs domiciles et facturés à la SCHL, de l'exigence de commissions, du vol de cuisinières et de réfrigérateurs, du recel de ceux-ci, d'une centaine largesse dans l'inspection de travaux effectués par l'entrepreneur et d'entrave à la justice.

## Frontières marines: le Canada veut s'en tenir à l'entente

par André DIONNE

OTTAWA — Le Canada n'a pas l'intention de modifier l'entente négociée entre les représentants canadiens et américains puis refusée ensuite par le Sénat américain, sur la définition des frontières marines et le partage des pêches qu'elle entraîne.

Confirmando les affirmations de son collègue Roméo Leblanc, ministre des Pêches et Océans, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures du Canada, M. Mark MacGuigan, est porteur de ce message qu'il livrera aujourd'hui au secrétaire d'Etat américain, M. Alexander Haig, au cours de leurs entretiens officiels. Le ministre MacGuigan est le premier ministre des Affaires étrangères à être reçu par les nouveaux dirigeants américains.

Au cours d'une entrevue accordée hier, le ministre canadien a ainsi donné le ton des entretiens qu'auront les deux délégations à compter de midi, aujourd'hui. "C'est mon message", affirme-t-il catégoriquement.

Toutes les questions bilatérales, Canada — États-Unis, seront discutées de façon précise au cours de la première partie des entretiens. La seconde sera consacrée aux autres grands problèmes du monde et constituera selon l'aveu du ministre un tour d'horizon de leurs intérêts comme alliés occidentaux, tels la dette, le dialogue Nord-Sud, l'OTAN, l'Afrique du Sud, la Namibie et l'Amérique centrale.

### La prudence

Sans préciser bien sûr le contenu des discussions, le ministre MacGuigan a noté que divers problèmes touchant les relations canado-américaines seront abordés plus directement.

Ce sera le cas des pluies acides et de la pollution de l'environnement canadien engendrée par les usines américaines établies près de la fron-

tière; ce problème a été souventes fois abordé mais demeure toujours sans réponse. On discutera également de certains projets américains qui auront une incidence sur l'environnement canadien tel le barrage projeté du lac Harrison.

Les liens économiques qui unissent ces deux pays seront passés en revue dont la difficile question du pacte de l'automobile, considéré comme défavorable aux Canadiens.

Reconnu pour son nationalisme économique, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures discutera assurément du contenu du projet du nouveau président américain Ronald Reagan de constituer une sorte de communauté politique et économique des États-Unis, du Canada et du Mexique.

Cette visite est reconnue ici comme d'une grande importance, compte tenu de l'orientation des nouveaux dirigeants américains et c'est avec énormément de prudence que le ministre MacGuigan a accepté d'en parler.

## Mort du jeune Demers: un suspect détenu

SAINT-JEROME (PC) — La Sûreté du Québec a appréhendé un quinquagénaire en rapport avec le meurtre du jeune Jean-Yves Demers, dont le cadavre meurtri avait été retrouvé au début du mois sur le terrain de stationnement d'un centre commercial de Saint-Jérôme.

Agé de 54 ans et domicilié à Sainte-Thérèse, l'homme devait comparaître aujourd'hui devant le coroner. Au moment de la découverte du corps, la police avait cru que le jeune Demers, âgé de huit ans, avait été victime d'une agression sexuelle, mais une autopsie subséquente n'avait pas permis d'en faire la preuve.

On a également affirmé que l'enfant aurait pu être la victime d'un chauffard.

## Stoneham-Tewkesbury: nouveau président du Festival des Cantons

Le président du Festival des Cantons de Stoneham-Tewkesbury, M. Robert Millaire, vient de remettre sa démission et il a été remplacé par M. Tom Mack qui se propose de répéter l'événement comme à l'habitude, du 27 février au 14 mars prochain, avec l'aide d'une équipe d'aides bénévoles.

Depuis plusieurs mois, c'est M. Millaire qui avait effectué toutes les démarches concernant le festival de 1981 et il en a surpris plus d'un en remettant sa démission. Une nouvelle équipe a pris la relève et selon Mme Lucielle Marcoux, "le festival se déroulera normalement à compter du 27 février, alors que l'on procédera au choix de la reine du festival parmi 5 candidates lors d'une soirée tenue au Manoir du Lac-Delage".

La mascotte du festival le Bonhomme Hiboux sera au centre de tou-

tes les célébrations prévues à trois endroits dur durant le Festival des Cantons, soit Stoneham, Tewkesbury et Saint-Adolphe principalement. De nombreux tournois sportifs sont au programme de même qu'une exposition de l'Association féminine des cantons les 7 et 8 mars, à la salle communautaire de Stoneham. Des soirées, des séances de patinage pour quinquilloux et des randonnées en ski de fond sont également au programme.

Pour sa part, M. Gérard Cyr, un fervent du sport de la raquette espère profiter de cette occasion pour inviter tous les amateurs de la région à faire une balade en raquettes dans les cantons au cours de la fin de semaine des 7 et 8 mars.

LA QUOTIDIENNE  
(tirage de jeudi)  
1-6-4  
Informations: 643-8990

LE SOLEIL  
SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)  
647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 12h30  
Samedi: 9h00 à 12h00  
RENSEIGNEMENTS REDACTION  
647-3233 647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206"

le mot du jour

### Information

Doit-on mettre un "s" à media? Non, parce que media est le pluriel du mot latin medium. Si vous n'êtes pas d'accord, vous pouvez toujours employer moyens de communication, une expression purement française.

Pierre BELLEAU

## Début de réveil à Ottawa



marcel pépin

Au moment où les trois partis politiques fédéraux s'apprêteraient à faire une démarche commune pour inciter l'Ontario à consentir librement à un statut de province bilingue, quelques députés libéraux du Québec osent manifester publiquement leur inconfort devant les propositions Trudeau-Chrétien touchant la langue d'enseignement.

La dissidence de M. Louis Duclos, député de Montmorency, est déjà bien connue. M. Duclos, dont le courage dans cette affaire mérite d'être souligné, a fait ressortir dès le dépôt du projet fédéral l'iniquité d'une mesure qui emprisonne le Québec dans un statut de province bilingue, cependant que la province voisine, qui regroupe la plus importante minorité de francophones hors Québec, conserve sa pleine liberté d'action en matière linguistique.

Voilà qu'un deuxième député québécois, M. Gilles Marceau, de Jonquière, éprouve à son tour de sérieux remords devant la manoeuvre inéquitable du duo Trudeau-Chrétien. Sans promettre qu'il s'opposera formellement en dernier ressort à la proposition gouvernementale, M. Marceau affirmait hier qu'il milite en faveur de nouveaux amendements pour rendre le projet constitutionnel acceptable à la députation québécoise. Le député ajoutait qu'une vingtaine de députés partagent ses appréhensions et militent dans le même sens que lui.

Cet aveu du député de Jonquière arrive à point. Les Québécois, avec des accents de plus en plus unanimes, peu importe leur allégeance politique, acceptent mal que le gouvernement fédéral s'acharne sur les droits reconnus à leur province, sans que leurs représentants, qu'ils ont précisément élus pour protéger leurs intérêts, n'interviennent. Au contraire, ce sont des Québécois, dont le ministre Chrétien, qui sont les auteurs d'une manoeuvre aussi douteuse que le rapatriement unilatéral, accompagné d'une Charte des droits dont l'objectif premier se limite — cela devient de plus en plus évident à mesure que les jours passent — à renforcer la forteresse anglophone au Québec, sans offrir la contrepartie aux minorités francophones de l'Ontario et de l'Ouest.

En se prêtant à un tel jeu, les députés libéraux du Québec, déjà réputés pour leur légendaire docilité à l'endroit de M. Trudeau et de ses caprices, font la démonstration de leur incapacité de surveiller les intérêts de leurs électeurs. Heureusement, il s'en trouve maintenant quelques-uns qui trouvent que l'establishment de leur parti pousse l'arrogance un peu trop loin.

Malheureusement, la grogne, encore timide, de quelques députés libéraux fédéraux ne permet pas encore d'espérer que le Québec réussira à parler d'une seule voix. Il n'est même pas acquis que les récalcitrants seront logiques au point de voter contre le projet. On sait par contre que le premier ministre en fait une question de fidélité partisane.

L'ennui, c'est que MM. Duclos, Marceau et autres anonymes alliés misent sur des amendements pour améliorer le projet Trudeau, alors que c'est toute la démarche qui est inacceptable. Même si l'Ontario devenait obligatoirement bilingue en cours de route, cela ne redonnerait pas au Québec ses pouvoirs reconnus en matière de culture et d'éducation.

Les députés fédéraux doivent réaliser pleinement l'ampleur du coup de Jarnac qu'ils réservent à leur province, en votant en faveur de la proposition Trudeau. D'abord, ils consacrent le principe de la suprématie fédérale dans la fédération, alors que les partenaires sont supposément égaux. Deuxièmement, ils endossent la légitimité d'une action unilatérale, alors que l'essence même du fédéralisme présuppose une concertation des deux ordres de gouvernement. Troisièmement, ils autorisent d'avance le gouvernement fédéral à modifier unilatéralement l'équilibre des pouvoirs entre Ottawa et les provinces, par le biais d'un référendum dont les règles du jeu seraient fixées par le pouvoir central. Et enfin, ils permettent au pouvoir fédéral de décréter unilatéralement un échéancier pour imposer une formule d'amendement.

Même si le gouvernement du Québec multiplie les appels à la population, les recours aux tribunaux et les pressions auprès de Londres, les seuls qui possèdent le vrai pouvoir pour empêcher que l'irréparable ne se produise, ce sont les députés fédéraux. Il n'est que normal de leur rappeler leur devoir et leur redire que leur première loyauté doit aller à la population qui les délègue, auprès d'un Parlement qu'ils ne contrôlent pas et qu'ils ne pourront jamais contrôler, mais qu'ils sont encore capables d'influencer.

Le début de sursaut d'honneur qu'on observe chez le député Gilles Marceau répare, ne fût-ce que bien partiellement, la désagréable impression d'impuissance et de fainéantise que dégage la députation libérale depuis qu'a débuté cette offensive sans précédent des fédéraux, en interprétant faussement le sens du NON référendaire.

Que quelques députés réalisent que l'honneur n'est pas un vain mot, c'est déjà un réconfort, si mince soit-il.



### bloc-notes

## Les parents et l'éducation sexuelle

Selon deux sondages exhaustifs effectués, l'automne dernier, pour le compte de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke, seulement 25 pour 100 des parents du milieu s'opposent encore à l'éducation sexuelle transmise par l'école. Pour l'immense majorité, donc, l'école en étroite collaboration avec les parents, doit s'exécuter "selon les principes de la morale naturelle éclairée de la foi chrétienne". Et, fait à noter, les parents favorisent l'inclusion de cette matière dès la quatrième année du primaire.

Ces sondages marquent une nette évolution populaire face à un sujet tabou au Québec. Il y aurait lieu de les généraliser afin de river leur clou une fois pour toutes à cette minorité de puritains activistes qui, çà et là, claironnent comme des vierges offensées que l'éducation sexuelle à l'école conduit à la débauche sous l'influence de titulaires déviants.

Cette minorité colporte sans arrêt des bobards éculés sur les moeurs scolaires. Récemment,

par exemple, on vitupérait contre un mystérieux cours d'initiation à la masturbation prétendument dispensé par le cégep de Limoilou; en réalité, cette rumeur résultait d'une farce de collègues, sans plus!

Ce sont les apôtres du silence et de l'ignorance en matière de sexualité qui imposent l'immobilisme du Québec. Ils ignorent sans doute que les enfants ne sont pas la propriété des parents et qu'ils ont aussi des droits. Ils condamnent mais sans les prévenir, ces expériences sexuelles précoces qui, chaque année, font 20.000 victimes du silence parental sur la contraception. Ils se taisent sur l'éducation sexuelle des étalages de pornographie. Savent-ils que 80 pour 100 des couples québécois ont des problèmes sexuels? Ont-ils pris note du fait que tous les colloques régionaux de l'an dernier sur la violence envers les femmes et les enfants déplorait amèrement l'absence de cours d'éducation sexuelle aux jeunes et même aux adultes?

Annonçant, en juin dernier,

que de tels cours seraient donnés au primaire et au secondaire à partir de 1982, l'ex-ministre de l'Éducation, M. Jacques-Yvan Morin, disait espérer que la version finale d'un projet de programme à cette fin verrait le jour cette année. Or à la lumière du tollé qui accompagne la circulation réduite de l'ébauche "Éducation sexuelle au primaire et secondaire" et si un gouvernement libéral devait être élu au printemps, l'éducation sexuelle au Québec naîtra-t-elle avant l'an 2000?

Une majorité de commissions scolaires réclament ce programme de cours actuellement dispensé de façon marginale dans quelques écoles. Au symposium Enfance et Sexualité qui se déroulait à Montréal, en 1979, le sociologue Jean Gagnon eut cette réflexion témoignant d'une urgence nationale à ne pas mériter trop longtemps: "Si les parents enseignaient à leurs enfants à nager de la même façon qu'ils leur enseignent la sexualité, les adolescents se noieraient!"

Jacques DUMAIS

### point de vue

## L'industrie automobile et l'économie occidentale

par Maurice DUVERGER  
(de l'Agence Opera Mundi)

PARIS — L'industrie automobile est un bon miroir de l'économie occidentale, de la place qu'y tient l'Europe, du poids qu'y présentent les États-Unis, du déséquilibre qu'y introduit le Japon. A travers elle, on aperçoit les contradictions entre les principes proclamés et la pratique suivie; on saisit quelques-uns des problèmes essentiels auxquels devra faire face le nouveau président des États-Unis, on mesure la faiblesse des institutions communautaires de Bruxelles. Un regard attentif sur ce microcosme renseigne mieux sur l'évolution probable des prochaines années qu'un coup d'oeil à haute altitude, d'autant plus vague qu'il est plus vaste.

La crise économique accélère la concentration dans un secteur où la concurrence est vive. Les entreprises moyennes n'ont aucune chance de survivre à long terme. Parmi les grandes, la distance s'accroît entre le peloton de tête et les canards boiteux. En Europe, Volkswagen et Renault sont en bonne position. British Leyland et Fiat paraissent de moins en moins capables de suivre. Peugeot-Talbot-Citroën affronte des difficultés graves. En Amérique, General Motors semble indéfectible à cause de sa énorme puissance et de sa bonne gestion. Chrysler s'effondrerait sans le soutien du gouvernement et Ford traverse une crise sérieuse.

Ce tableau fait apparaître les limites de l'idéologie dans le domaine économique. Comment croire à la supériorité de l'initiative privée suivant la thèse libérale, quand les constructeurs européens les plus dynamiques sont des firmes publiques: Renault et Volkswagen (cette dernière étant passée au premier rang en Allemagne quand elle était encore nationalisée; depuis lors, 60 pour 100 de son capital a été vendu à un million et demi de petits actionnaires)? Entreprises capitalistes et entreprises nationales présentent la même capacité d'affronter la concurrence mondiale. La véritable infériorité dans cet univers des géants semble tenir plutôt à la direction par des dynasties familiales, comme le suggèrent les exemples de Ford, Fiat et Peugeot.

L'idéologie demeure aussi étrangère aux décisions des gouvernements. Mrs Thatcher, disciple des néo-libéraux qui disent pis que pendre des aides publiques, soutient à bout de bras British Leyland qui aurait depuis longtemps fait faillite sans les largesses du Trésor britannique. Dans les États-Unis où la foi dans l'entreprise privée est plus générale et le syndicalisme moins puissant, Chrysler a été sauvé en extrême par une colossale subvention des autorités fédérales. En Italie, les ministres démocrates permettent à Fiat, par des voies mystérieuses, d'avoir un bilan globalement positif alors que les résultats des entreprises du groupe sont négatifs.

Les effectifs de la main-d'oeuvre expliquent ces violations des principes et ces tours de passe-passe. En ces temps de chômage, il est difficile à des gouvernements d'abandonner à leur sort des entreprises qui emploient tant de salariés. Le président Reagan va être soumis à rude épreuve si Chrysler a besoin d'un nouveau viaire pour survivre, comme tout le fait penser. L'affaire est à suivre de près, de même que la réaction du nouvel hôte de la Maison-Blanche en face de la concurrence des automobiles européennes et japonaises. Là encore, les idéologies et les pratiques risquent de se contredire.

Entre le Nouveau et l'Ancien Continent, le problème n'est pas encore très grave. Il l'est déjà pour l'un et l'autre devant la menace d'une invasion imminente des véhicules nippons. Le libre-échange international va-t-il conduire les États-Unis et l'Europe à se laisser envahir par des voitures produites moins cher grâce à une industrie pyramidale, où les firmes ultramodernes assemblent des pièces fabriquées par des sous-traitants dont ceux du bas de l'échelle forment des entreprises familiales à salaires très bas et charges sociales inexistantes? Dans ce domaine, l'incertitude des institutions de la CEE est particulièrement regrettable. Oserons-nous rappeler que le problème reste beaucoup plus important que celui du budget communautaire?

## billet

### Aimez-vous le fisc?

Aimez-vous les fonctionnaires du fisc? Pour ma part, je ne pousserai pas la méchanceté jusqu'à dire, comme Georges Brassens, que je les aime sous forme de macchabées, mais j'en suis quand même venu à me demander si certains d'entre eux n'ont pas un talent fou pour s'auto-peleur-de-banaiser.

Je vous vois venir. Vous allez dire que je suis mauvais coucheur, que j'ai la capitacion amère, tout bonnement parce que j'aurai subi un petit ennui avec un cotiseur de l'Etat. Mais je vous colle un zéro. Parce qu'alors, il faudrait dire au moins deux petits ennuis. Le premier étant que j'ai touché en 1980 mes retours d'impôt de l'année 1978. Et cela après avoir eu recours au Protecteur du citoyen.

Pour vous le dire en deux mots comme en un, j'avais reçu le 24 novembre 1979, une lettre du fisc m'accordant jusqu'au 9 octobre 1979 (faut le faire!) pour répondre à une question, sans quoi on menaçait d'annuler ma réclamation, d'un montant supérieur à \$1.000.

Bon prince, je répondis à cette question, même si à mon avis l'ordinateur du fisc ne pouvait pas ignorer la réponse. C'est pourtant après avoir eu recours aux bons offices du Protecteur du citoyen que je reçus le paiement des sommes dues en janvier 1980.

Si ma mémoire est bonne, je reçus également en mars 1980, une balance d'impôt payée en trop pour l'année d'imposition 1976.

Dans ces conditions, vous comprendrez que j'avais un peu à l'oeil la célérité du fisc québécois. C'est pourquoi, lorsqu'en septembre dernier, je n'avais toujours pas reçu de nouvelles de mon ministère préféré, qui me devait encore (et qui me doit toujours, d'ailleurs) une somme supérieure à \$1.000, je commençai à me dire qu'il était temps de les talonner un peu. Pendant deux mois, j'ai communiqué avec le bureau régional du ministère du Revenu, à Rimouski. Toujours le même scénario. On me demandait mon numéro d'assurance sociale et un peu de patience.

Puis l'écran cathodique relié à l'ordinateur de Québec apprenait à la préposée qu'on n'avait pas encore procédé à la vérification de ma déclaration d'impôt.

Las du scénario, je communiquai fin octobre avec le Protecteur du citoyen. Dans une lettre en date du 6 novembre, ce dernier m'apprenait qu'au ministère du Revenu on avait égaré mon rapport d'impôt, et me pria de lui en adresser un duplicata afin que je puisse obtenir un règlement dans les quatre ou cinq semaines suivantes.

Le tout fut posté sous pli recommandé le 13 novembre. Puis le 26 novembre, c'est le ministère du Revenu qui demandait de fournir des explications sur mes cotisations syndicales ou professionnelles. Re-bon prince, je fournis les renseignements demandés, mais par téléphone d'abord, afin de ne pas retarder indéfiniment le paiement des sommes qui m'étaient dues. Le fonctionnaire de la division contrôle me disait d'ailleurs dans sa lettre que sur réception des renseignements, "nous donnerons suite dans les meilleurs délais". Je sais maintenant de quelle nature sont les "meilleurs délais" du ministère du Revenu.

Quoi qu'il en soit, je communiquai avec le Protecteur du citoyen vers le 13 décembre, qui m'assura que ce n'était plus qu'une question de jours ou d'au plus deux ou trois semaines. Le 26 janvier, le même Protecteur du citoyen m'assura que ce n'était plus qu'une question de jours... C'est vrai que dans un an, il n'y en a que 365.

Et je me suis souvenu que pendant la période pré-référendaire, on nous disait que dans un Québec souverain on ne paierait plus nos impôts qu'à un seul gouvernement. Est-ce ma faute à moi si je reste songeur?...

Jean-Claude PAQUET